

Country Paper:
The Democratic Republic of Congo

Profil migratoire par pays : cas de la RDC

2008

Préparé pour le programme Perspectives Africaines sur la Mobilité Humaine, financé par la
Fondation MacArthur

Coordination:

Prof. Germain NGOIE Tshibambe

Prof. VWAKYANAKAZI Mukohya

Département des Relations Internationales

Université de Lubumbashi/Katanga

République Démocratique du Congo

Liminaires

Initié dans le cadre du programme MacArthur sur les Perspectives Africaines sur la Mobilité des Personnes, ce profil découle de la recherche bibliographique entreprise dans les bibliothèques de la République démocratique du Congo. Ce que nous présentons dans ce profil ne provient pas ainsi de la recherche empirique effectuée sur les migrations en RDC ; au contraire, nous allons parler sur les migrations à travers les mots que les autres ont analysés. Ce n'est pas l'objet que nous avons étudié, mais bien les représentations de l'objet telles qu'elles peuvent être saisies à travers la littérature. A cet égard, trois villes à tradition universitaire ont été choisies comme des sites pour les recherches documentaires. Il s'agit de la ville de Kinshasa, la capitale du pays située à l'Ouest : celle-ci abrite plusieurs universités et des institutions de l'enseignement supérieur. La deuxième ville est Lubumbashi, au sud : une ville minière et universitaire et la troisième ville est Bukavu situé à l'Est, dans la zone de l'arc des crises et de violence. L'intérêt a été porté non seulement aux ouvrages de la littérature de large diffusion, mais aussi à des travaux probatoires qui constituent la littérature grise comme les thèses de doctorat, les mémoires de troisième cycle (de Diplôme d'Etudes supérieures = DES) et de licence.

Au détour d'une visite au Burundi, l'opportunité a été offerte de travailler à la bibliothèque centrale de l'Université nationale du Burundi à Bujumbura lors d'un bref séjour fort instructif à maints égards dans le cadre de cette recherche.

Les objectifs du profil

Il s'agit de :

1. faire l'état de lieu de la production documentaire (listage) sur les questions des migrations de et sur la République démocratique du Congo.
2. dégager la dynamique de la migration telle qu'elle se reflète dans la littérature listée et consultée.
3. situer le niveau des débats et des théories que les questions des migrations ont soulevé en République démocratique du Congo.
4. constituer une base des données sur laquelle pourra s'asseoir la mise en œuvre d'un projet de recherche cohérent en rapport avec le Programme

L'élaboration de ce profil procède de la combinaison des efforts de plusieurs personnes se trouvant dans plusieurs villes de la RDC. C'est le lieu de les remercier pour leur disponibilité. Sans leur engagement, ce travail serait incomplet ou aurait été réalisé avec mille difficultés. A l'Est du pays, nos assistants de l'Université Officielle de Bukavu ont accepté de travailler pour la collecte des données bibliographiques. Il s'agit de M. les Chefs des Travaux Kadanga Mulume Oderwha Philippe et Kamwanga Dominique et de l'assistant Munenge Florent. A Kinshasa, M. Charles Nkunda, assistant au Musée national, M. Vincent Ejiba, chercheur, et M. Lokolila Mwana Bata, chercheur, ont parcouru des distances pour balayer les différentes bibliothèques de la capitale. A Lubumbashi, l'équipe a été bien constituée de l'assistant Kakez Kayeb, du Département des Relations Internationales de l'Université de Lubumbashi, de l'Assistant Ngoy Muteba, de l'Université Ouverte à Lubumbashi, des assistants Ntambwa Kayembe et Kabika Etobo de l'Université Officielle de Mbuji Mayi. Les derniers mots de remerciement s'adressent à Rachel Mbeya pour les tâches de gestion de la logistique du projet.

Carte de la RDC



Introduction

La République Démocratique du Congo a une superficie de 2,345.000 Km². Sa population est évaluée à 66.514 506 habitants selon des indications des documents disponibles de 2008. La densité de la population est de 25 habitants par km². Le taux de croissance de la population de ce pays est de 2.8% (2005), alors qu'il a été de 3.0% en 1975, de 2.9 en 1985 et de 3.5 en 1995 (United Nations Department of Economics and Social Affairs/Population Division, 2006 :185). Officiellement, il convient de reconnaître qu'un recensement officiel n'a pas été organisé depuis longtemps. Selon Léon de Saint Moulin, l'époque coloniale dispose des archives à travers lesquelles des statistiques de la population ont été relevées annuellement. Après l'indépendance, c'est en 1970 et en 1984 que des recensements scientifiques ont eu lieu (De Saint Moulin, 1987 :3-31). Par la suite, des tentatives de recensements administratifs ont été faites, mais sans lendemain car leur réalisation rencontrait des oppositions de la part de la population dans certaines villes au pays, les indications d'identification sur l'origine ethnique créant de frustrations et de crainte de pogrome. Autant dire que ces chiffres de la population sont approximatifs.

Les détails socio-démographiques situent la population de moins de 15 ans à 47,1%. La population de plus de 64 ans représente 2,5%, la population urbaine, 32,1% tandis que le pourcentage de la population sous alimentée est de 74%¹. La croissance du PIB est estimée à 6,2% et le taux d'inflation est de 9% pour l'année 2008. Ayant une économie dominée par le secteur minier, on y trouve le cuivre, le cobalt, le diamant et d'autres minerais comme le germanium, le colombo-tentale, etc. L'économie congolaise fortement « rentière » (Omeje, 2007 :1-25) n'est pas trop performante : elle est essentiellement importatrice pour une large gamme des produits de première nécessité aussi bien sur le plan industriel que sur le plan alimentaire. Les activités du secteur informel sont prédominantes.

Avant d'accéder à son indépendance le 30 juin 1960, la République Démocratique du Congo est un territoire qui a connu quatre phases : la première phase à laquelle on ne va pas s'intéresser débute depuis les temps immémoriaux jusqu'en 1885. A partir de cette année, et c'est la deuxième phase, il est créé l'Etat Indépendant du Congo, une fiction juridique caractérisant ce territoire en tant que propriété privée appartenant à Léopold II, le Roi des Belges. Cette phase courte va de 1885 à 1908 car

¹ Voir www.statistiques-mondiales.com/congo-Kinshasa.html

à cette dernière date, la Belgique prend, en héritage, le territoire et en fait une colonie. La période coloniale proprement dite court de 1908 à 1960. A cette dernière date, ce pays accède à son indépendance.

Souveraine, la RDC est un pays dont les crises politiques se déroulant sur le fonds de la violence sont un des traits caractéristiques. Les guerres civiles sont récurrentes. Les cinq premières années de l'indépendance qui marquent la Première République (1960-1965) ont été dominées par l'instabilité : deux provinces ont tenté de faire la sécession –il s'agit de la Province du Katanga et de celle du Sud Kasai – tandis que des mouvements de rébellion proliféraient un peu partout, conduisant à l'instauration d'un gouvernement populaire occupant la Province Orientale du pays. Dans ce contexte, des mouvements des populations, à l'intérieur, se sont opérés. Ce sont les premiers lots de déplacés internes et des réfugiés de la période post-coloniale.

En 1965, la première République est renversée par un coup d'état militaire qui porte au pouvoir un nouveau régime. La situation politique va se stabiliser après bien entendu des soubresauts dont l'on enregistre des secousses dans la partie Est du pays. Des mercenaires tentent d'envahir la ville de Bukavu. L'opération militaire entreprise par les troupes gouvernementales stoppe l'avancée de la rébellion et entre-temps, ce sont des masses de population qui fuient leurs villages, se dirigeant soit vers l'intérieur du pays, soit vers les pays limitrophes comme le Rwanda, le Burundi, l'Ouganda, la Tanzanie ou la Zambie. Lorsque l'accalmie s'installe un peu partout au pays, des mouvements des populations sont enregistrés à l'intérieur dans le cadre de l'exode rural ou de la migration urbaine-rurale. Mais c'est plus l'exode rural qui est prédominant que la migration urbaine-rurale car à l'époque de la 2^e République (1965-1997), l'exploitation des ressources naturelles abondantes dont regorge le territoire ne pouvait l'être que par l'Etat, la libéralisation des richesses naturelles ayant été autorisée en 1983 (Ngoie & Omeje, 2007 : 137).

Le régime de la 2^e République, tout en étant fort car fondé sur une dictature « obscure », selon la poignante expression de « despotisme obscur » de Edem Kodjo (1985 : 153), commence à rencontrer des difficultés découlant des mécontentements liés à des piètres performances sur le plan économique. La crise économique interminable va se loger dans ce pays, pourtant bien loti par la nature, devenant de plus en plus un espace de calvaire pour sa population. Dans les années 80, la République Démocratique du Congo (appelée à l'époque le Zaïre) ne trouve de salut qu'en passant sous les fourches caudines des institutions financières internationales.

Celles-ci administrent au pays les programmes d'ajustement structurel. Il y a compression des salaires de fonctionnaires de l'Etat, un secteur qui, du reste, n'offre que 4,1% de l'emploi national de la population active ; des bourses d'études sont supprimées, les hôpitaux publics ne reçoivent plus de subventions de la part de l'Etat.

La propagande politique qui tourne à plein régime trouve même une antenne qui sera balancée sur l'écran de la télévision officielle à l'époque annonçant « la mort de l'Etat providence ». La mort de l'Etat-providence a effectivement eu lieu : la population congolaise s'est retrouvée abandonnée à elle-même. Alors que la classe dirigeante se servait abondamment dans une logique patrimonialiste, la population voyait ses termes de l'existence se détériorer du jour au jour. La crise économique devenait structurelle. Tous les agrégats économiques clignotaient au rouge. La mauvaise gestion de la demande populaire de la libéralisation du régime dans les années 90 va encore rendre complexe le plongeon du pays dans la crise.

Depuis ce temps comme actuellement, les performances économiques ne présagent pas un passé honorable et non plus un bon futur. Dans un style serein, Ngub'Usim Mpay-Nka recourt à la métaphore climatique pour décrire la crise au pays : « Dans un passé récent, la RDC a connu « la pluie et le beau temps ». La pluie, voire le déluge, c'est toute la période de près de 8 années marquée par les conflits armés et leurs conséquences qu'a connus notre pays de 1996 à 2003. Tous ces événements sociopolitiques s'étant ajoutés à d'autres faits économiques antérieurs, ont fait que les indicateurs économiques et les indices de développement humain soient tous négatifs. Le taux de chômage s'est accru et s'est maintenu à des proportions inquiétantes avec 4 à 6 % d'emplois de la population active dans le secteur formel et près de 89 % de chômage déguisé. Le congolais moyen d'alors s'est retrouvé avec moins de 1 \$ US par jour... Il y a un relèvement lent mais progressif du taux de croissance du PIB qui s'est retrouvé positif avec 3,5 % en 2002 alors qu'il était négatif de 3,2 % en moyenne de 1995 à 2000 avec le record de -11 % en 2000. » (2008 : 343).

Entre-temps, à l'intérieur du pays, des mouvements de populations se déroulent des milieux ruraux vers les centres urbains. Kinshasa reçoit le plus grand lot de la population congolaise en exode rural. Léon de Saint Moulin démontre ainsi que Kinshasa, la capitale du pays est l'agglomération urbaine qui reçoit d'année en année un grand nombre de la population venant de l'intérieur (1987). Les centres urbains n'ont pas d'infrastructures adéquates pour rendre des services à ces gens. Des villes

sont dès lors des bidonvilles en ce pays (Kankonde, 1993 : 159-186 ; Loore, 2008 : 7-10). Dans ce contexte, s'accélèrent également des mouvements de migrations de la population congolaise vers les pays limitrophes d'Afrique, l'Europe occidentale et les Etats-Unis d'Amérique. La migration internationale est fortement valorisée et elle donne lieu à des manières de faire aussi variées que subtiles. La valorisation de la migration participe de la construction de l'imaginaire social des habitants aussi bien des milieux urbains que des milieux ruraux dans leur négociation face à la modernité se déroulant dans un contexte de crise. Cet imaginaire social accorde à la migration une place de choix comme une sorte de diversification de portefeuille dans un pays où l'assurance n'est pas pourvue par un Etat plus qu'évanescent (De Boeck et al., 2005 ; Sumata et al., 2004 : 135-154).

Lorsque la guerre, qui conduit à la fin du règne de M. Mobutu, éclate en 1996, elle trouve un Etat sans infrastructures et un pays exsangue dont le niveau de vie de la population ne constitue pas la priorité d'action des gouvernants. En effet, ces derniers ont pris en otage l'Etat congolais en lui ayant imprimé une logique d'accumulation déconnectée de la promotion de l'intérêt général. Des pratiques politiques d'ordre néo-patrimonialiste dans l'exercice du pouvoir ne sont pas d'ailleurs extirpées totalement aujourd'hui du champ de la gestion des affaires publiques. Martin Ekwa bis Isal le dit bien lorsqu'il écrit : « Malgré sa longueur exceptionnelle, sans doute nécessaire, la transition n'a pas totalement guéri les gouvernants et les gouvernés (congolais) des tares et réflexes hérités de la colonisation et surtout de la 2^e République. Elle en a peut-être ajouté d'autres. L'hypertrophie de la classe politique et la pléthore des candidatures aux mandats électifs indiquent que la politique est encore vécue et comprise comme le lieu des honneurs et de l'enrichissement rapide, sans efforts » (2008 : 134).

Dans ce sens, le rapport de l'Institut néerlandais pour l'Afrique australe (NiZA) a trouvé un intitulé évocateur de la nature de l'Etat en ce pays lorsqu'il parle de « l'Etat contre le peuple » et il y est écrit : « Une grande partie de l'échec de la transition peut être attribuée à la mauvaise gouvernance et à la corruption de la classe politique actuelle de la RDC. Par son histoire, la RDC ploie sous le fardeau d'une certaine forme de 'gouvernementalité' qui est le principal obstacle à la reconstruction du pays et à la prise en main adéquate de la crise humanitaire à laquelle il est confronté. A tous les niveaux de l'appareil de l'Etat, la fonction publique est

considérée comme un moyen d'acquérir fortune personnelle et privilèges. » (Niza, 2006 : 9).

En 1997, c'est la fin du régime de la 2^e République. Laurent-Désiré Kabila, le nouveau président tombeur de M. Mobutu, fait changer la dénomination officielle du pays qui redevient la RDC, le nom de Zaïre étant banni car représentant la période sombre du règne du président Mobutu. Une année après sa prise de pouvoir, le nouveau régime est attaqué et il éclate ainsi une guerre dont la configuration est à la fois interne et internationale. Vu le nombre d'Etats impliqués dans ce conflit, soit pour soutenir le régime de Kinshasa, soit pour l'affaiblir en étant aux côtés des mouvements de la rébellion, on a considéré cette guerre comme « la première guerre africaine ». Cette guerre va durer cinq ans. Pour sa résolution, plusieurs rencontres diplomatiques ont été organisées aussi bien entre les Etats africains et la RDC qu'entre les forces politiques du pays. Au terme de ces processus de négociations, l'esprit de l'accord de Lusaka (1999) va déboucher sur la nécessité de l'instauration d'un nouvel ordre politique interne : après le partage du pouvoir entre les principales forces belligérantes sous la formule de 1+4, soit un président plus quatre vice-présidents, le processus de paix conduira à l'organisation des élections en 2006.

Lors de cette 'première guerre africaine', le pays a été secoué par d'intenses mouvements des populations aussi bien à l'intérieur que vers l'extérieur. Des déplacés internes à la suite de la guerre quittant un lieu vers un autre dans des conditions difficiles, des flots de réfugiés trouvant abri sur les territoires des pays limitrophes : ce contexte général a eu des conséquences sur la stabilité et les déplacements des populations de ce pays. Il n'y a pas que la guerre qui fait déplacer les populations congolaises, la région de l'Est a des activités sismiques. En 1997, l'éruption volcanique à Goma a fait fuir des colonnes des gens vers le Rwanda et vers l'intérieur du pays. Ces déplacés écologiques sont souvent passés sous silence. A cet égard, il importe de noter que ces migrants écologiques n'étaient pas nombreux à se déplacer vers les pays limitrophes : ils sont vite rentrés à Goma. Cette fresque historique constitue le décor qui permet de comprendre les dynamiques migratoires en ce pays.

Le contenu du profil

Ce document sera présenté en trois points suivants. Le premier point présente l'évolution des migrations internes/internationales vers et à partir de la RDC. Le

deuxième point procède à une évaluation analytique de la recherche empirique et théorique sur les migrations. Le troisième point tente d'aborder en les présentant les vides dans le savoir sur la recherche sur les migrations sur ce pays. Elaborer le troisième point nécessite une approche comparative.

L'évolution des migrations internes/internationales vers et à partir de la RDC.

L'histoire des migrations en République démocratique du Congo ne peut pas partir seulement de la période postcoloniale. Une telle perspective serait certes pertinente, mais cacherait mal la réalité complexe du phénomène migratoire vers et à partir de ce territoire.

Migrations à l'époque coloniale

Lorsque le territoire congolais entre en contact avec la civilisation occidentale au début du 20^e siècle, ce contact se fait dans un contexte où les sociétés européennes sont à la recherche des espaces à conquérir et à exploiter. Le Congo appartient d'abord au Roi Léopold II qui est émerveillé par les richesses de cet espace. La mise en valeur de richesses de l'Etat Indépendant du Congo pousse Léopold II à créer « le domaine de la Couronne » comprenant le territoire inoccupé entre le bassin de la Lukenie et le Lac Leopold II dans la province de Bandundu, située au centre-ouest du pays près de l'actuel emplacement de la capitale de la RDC (Vangroenweghe, 1986 : 221).

C'est à la suite de la frénésie dans l'exploitation du caoutchouc pour renflouer les caisses personnelles de la Couronne que l'opinion publique apprendra la tragédie qui se déroule –sans témoin et loin des yeux fouineurs des journalistes occidentaux – dans ce territoire avec le scandale de la politique de la main coupée, châtement réservé aux récalcitrants qui n'amènent pas le caoutchouc exigé par les agents au service de Léopold II (Hochschild, 1998). La 2^e terreur dans la recherche de la mise en valeur du territoire a même inspiré un esprit aussi éveillé que Joseph Conrad qui a écrit *Heart of Darkness*, un roman mi-tragique, mi-rocambolesque caricaturant la terreur en marche pour civiliser les bruts habitant le riche territoire congolais.

De cette fresque de l'histoire tragique de l'exploitation forcée des ressources du territoire, il se dégage que ce territoire riche en ressources naturelles était sous-

peuplé. En raison de l'inégalité du niveau de la maîtrise technologique, le territoire congolais n'était pas seulement sous-peuplé, mais il était également composé d'une population sous-qualifiée. Les populations de ce territoire ne disposaient pas de qualités pour faire fonctionner les différentes machines que l'homme blanc amenait pour la mise en valeur des ressources du pays. D'où un double mouvement qui s'impose comme une réponse à la contrainte structurelle de l'œuvre coloniale en ce territoire : le premier mouvement est l'émergence de la migration internationale à travers laquelle la colonie devenait peuplée par les non-indigènes, ceux-ci étant les ressortissants des nationalités généralement non africaines. Ces ressortissants venaient travailler soit pour l'administration coloniale –et là, il s'agit essentiellement des Belges –, soit pour le compte des entreprises privées, soit encore pour les missions religieuses. A cet égard, on retrouve des ressortissants de nationalités aussi diverses que le Grecs, les Portugais, les Hollandais, les Français, les Anglais ou les Américains. Alexis M.G.F, dans une publication, consacre sa réflexion pour dégager les quatre axes d'action des soldats et missionnaires belges au Congo (1896). Un autre ouvrage de plus ou moins 400 pages relate les questions liées à l'occupation du Congo Belge et le rôle qu'y jouent les ressortissants belges : il est signé par le Comte L. de Lichtervelde (1932). La trame de ces deux ouvrages et de bien d'autres situe la mise en mouvement des politiques d'occupation de la colonie et de la mise en exploitation de ce vaste territoire dont « l'accès pénible, pour reprendre l'expression de Derriks, rendait d'autant plus difficile le recrutement du personnel européen » (Derriks, 1956).

La clause de la porte ouverte stipulée par et découlant du régime de la liberté d'accès au bassin du Congo pour toutes les nations, leurs pavillons et leurs marchandises a été imposée à la Conférence de Berlin (1884-1885) en ces termes : « Le commerce de toutes les nations jouira d'une complète liberté (...) dans tous les territoires constituant le bassin du Congo et ses affluents... Tous les pavillons, sans distinction de nationalité, auront libre accès à tout littoral des territoires énumérés ci-dessus, aux rivières qui se déversent dans la mer, à toutes les eaux du Congo et ses affluents, y compris les lacs, à tous les ports sur les bords des eaux, ainsi qu'à tous les canaux qui pourraient être creusés à l'avenir dans le but de relier entre eux les cours et les lacs compris dans l'étendue des territoires décrits à l'article premier. Ils pourront entreprendre toute espèce de transport et exercer le cabotage fluvial et maritime ainsi que la batellerie sur le même pied que les nationaux... Les marchandises de toute provenance, importées dans ces territoires, sous quelque pavillon que ce soit, par la

voie maritime ou fluviale ou par celle de terre, auront à acquitter une équitable compensation de dépenses utiles pour le commerce et qui, à ce titre, devront être également supportées par les nationaux et par les étrangers de toute nationalité. Tout traitement différentiel est interdit à l'égard des navires, comme des marchandises » (article 1^{er}, 2 et 3 de l'Acte général de la Conférence de Berlin) (Ngoie, 2005 : 69-70).

Pour longue qu'elle soit, cette citation est rappelée bien à propos pour décrire le régime de la libre circulation des personnes et à ce titre, le Congo a été appelé très tôt à recevoir les ressortissants de plusieurs nationalités européennes. Pour favoriser la mise en valeur du territoire congolais, l'immigration était un enjeu important. Certes, le territoire congolais n'était pas dans la représentation coloniale de l'époque, une « colonie de peuplement » qui attire en masse les ressortissants de la puissance colonisatrice, mais les exigences de « la civilisation », pour reprendre la métaphore de Joseph Conrad, imposaient la présence des « civilisateurs » devant venir des pays d'outre-mer. Ainsi s'explique l'immigration : celle-ci voit l'arrivée de Blancs en Afrique centrale. La littérature coloniale fait état des débats sur la question de l'immigration belge au Congo. Marzorati rappelle les enjeux de la politique du peuplement européen lorsqu'il écrit qu'une ligne de cette politique soutenait la formation au Congo d'une importante 'communauté belge' qui y ferait souche en vue d'asseoir durablement la souveraineté de la Belgique sur le Congo d'une part et d'entrevoir comment résorber le chômage qui pourrait sévir dans la métropole d'autre part (Marzorati, 1953 ; Perier, 1952).

En rapport avec l'immigration européenne au Congo, il va de soi de reconnaître que lorsque ce territoire passe sous le contrôle colonial de la Belgique, « la clause du traitement national » ne pouvait que favoriser la prépondérance du peuplement des Belges dans leur fief colonial. En raison du climat équatorial du territoire, le Congo n'a pas pu bénéficier de l'attrait pour devenir une colonie de peuplement. Quoi qu'il en soit, la prédominance belge reste incontestable dans l'administration publique coloniale, dans la direction des entreprises privées à capitaux belges comme c'en fut le cas de la société minière dénommée Union minière du Haut Katanga (UMHK) et au sein des missions religieuses (Derriks, 1956). Quel est le nombre des agents blancs (belges) au Congo colonial ?

La population des agents blancs évolue, c'est bien timidement comme le note Léon de Saint Moulin lorsqu'il écrit : « Si la population ne dépassait guère dix millions d'habitants, on n'en est pas moins surpris de constater que son administration

était assurée en 1940 par 648 agents blancs, contre 666 en 1934 et 845 en 1930-1933. Le millier fut atteint en 1947. L'extension des services publics et les travaux du Plan décennal firent ensuite passer le personnel civil blanc de la colonie à 3.000 unités en 1948, à 5.000 en 1952 et à 8.000 en 1958, outre 10.000 auxiliaires africains à cette dernière date » (De Saint Moulin, 1988 : 211). Par ailleurs, selon Derriks, en 1914, l'Union Minière du Haut Katanga, la grosse société minière à charte appelée à exploiter les richesses du Katanga, employait au minimum 50% de Belges parmi son personnel d'Afrique (Derriks, 1956).

Cette prépondérance belge est contrebalancée dans certains secteurs d'activités où l'on trouvera les ressortissants de toutes autres nationalités. Il n'y a pas que des européens immigrant au Congo ; des ressortissants des territoires limitrophes comme la Rhodésie du Nord, le Rwanda-Urundi ou des Asiatiques et notamment les Chinois, sont recrutés, soit en ce qui concerne les ressortissants africains pour travailler comme main d'œuvre dans les entreprises minières du Katanga, soit pour des travaux de la construction du chemin de fer pour relier la côte de l'Ouest rivée à l'océan atlantique à l'hinterland congolais. Ce chemin de fer était un défi que devait relever la tâche d'administration du Congo, faisant en cela écho à la poignante emphase discursive de Stanley selon laquelle « sans le chemin de fer, le Congo ne vaut pas un penny ».

Pour la période comprise entre 1906 et 1911, il est établi que les travailleurs noirs employés aussi bien par le Chemin de fer du Katanga que par la Tanganyika Concessions Ltd et par l'Union Minière du Haut Katanga étaient en grande partie originaires de la Rhodésie. En ce qui concerne la main d'œuvre provenant du Rwanda-Urundi et utilisée dans le secteur minier au Katanga, c'est à partir de 1928 que l'on enregistre 4% des travailleurs ressortissants de ce territoire limitrophe de l'Est parmi l'ensemble des ouvriers noirs travaillant dans les mines. Trois ans après, l'augmentation, au Congo, des travailleurs originaires du Rwanda-Urundi est sensible : elle est de 24,5%. Entre 1934 et 1949, le pourcentage des travailleurs de cette origine baisse (3,5% en 1934). Ce niveau reste constant ou varie entre 1% et 0,5% entre 1934 et 1949. (1% en 1937 ; 0,5% entre 1940 et 1946 ; 1% en 1949). Ce pourcentage remonte en 1952 (8,5%) et en 1955 (15,2%) (Toussaint, 1956 : 216, 224).

Dans une recherche conduite par Julien Nimitso et portant sur les émigrés Barundi au Congo-Belge entre 1925 et 1957, il est écrit ce qui suit : « Pour se procurer la main d'œuvre pour ses centres miniers au Congo Belge, la Belgique a tenu compte de la situation démographique générale du Burundi et de ces divergences

régionales de peuplement. C'est dans ce contexte qu'elle va déterminer et délimiter les régions privilégiées d'émigration (dans le territoire d'Urundi) » (Nimitso, J. 1986 : 32). Quelques indications chiffrées présentent les statistiques de la main d'œuvre Barundi recrutée pour travailler au Congo : 131 en 1935, 3.105 en 1938 et 1.060 en 1958 et il est signalé que la fin du contrat de recrutement par l'Union Minière du Haut auprès des milieux Barundi est intervenue en 1957 (Nimitso, 1986).

Et il n'y a pas que l'immigration dans cet espace. L'émigration à partir du Congo Belge est également constatée. On atteste, par exemple, la présence des ressortissants du Congo Belge dans le territoire de Buganda. Ces derniers se sont retrouvés dans ce territoire limitrophe dans le cadre de la migration du travail. Ces travailleurs s'adonnaient à toutes sortes d'activités nécessitées par l'essor local de l'économie de traite. Ils étaient ouvriers agricoles ou urbains, domestiques ou non (Coquery-Vidrovitch, 1992 : 283). De même, les ressortissants des ethnies qui sont à cheval sur des frontières de plusieurs territoires en arrivent à bouger d'un lieu à un autre aisément sans que ces mouvements ne soient documentés par les services publics de l'Etat.

Les mouvements des populations dans des espaces qu'elles connaissent comme les leurs, mais par la suite, séparés parce qu'appartenant à des Etats différents participent de ce que Luc Sindjoun appelle « le transnationalisme ethnique ou communautaire » (2002 : 66-67). A cet égard, après les indépendances, des Etats africains tiendront compte de cet état pour réguler autrement ces flux en adoptant des régimes spéciaux dont Sindjoun explicite la portée en ces termes : « Le transnationalisme ethnique ou communautaire est pris en compte par l'Etat territorial généralement au sujet des régions transfrontalières... ; il y a dispense de visa pour les ressortissants de l'un ou l'autre Etat dans les localités transfrontalières » (Sindjoun, 2002 : 66). Les Bakongo se retrouvent aisément au Congo-Belge et en Angola portugais et aussi de part et d'autre du fleuve Congo. Entre le Congo Belge et le territoire de la Rhodésie du Nord, des mouvements de population ont été enregistrés. Musambachime M.C fait par ailleurs une étude sur le cas de migrations de protestation dont les acteurs se mettent en mouvement pour quitter un territoire vers un autre. Des Congolais ou inversement des Zambiens (de la Rhodésie du Nord) se sont retrouvés dans le territoire d'en face dans un contexte de protestation sociale (Musambachime, 1988 : 19-34).

Le deuxième mouvement est interne. Il s'agit de toute cette dynamique de mise en œuvre du territoire, ce qui impliquait la mobilité de la population indigène d'abord de leurs villages vers les centres extra-coutumiers créés par l'administration coloniale ou vers des sites où s'établissaient des noyaux des entreprises d'extraction des richesses naturelles de ce pays. La croissance urbaine en ce pays provient de la leur blanche de la colonisation. La ville dans ce pays est le miroir de la transformation des milieux indigènes africains par l'œuvre coloniale. C'est autant dire que l'urbanisation au Congo est l'œuvre coloniale ; les villes sont nées du souci de l'administration coloniale d'entraîner le changement social dans ce vaste territoire. Ceci participe des impératifs de la politique économique au Congo Belge dont les termes se résument comme suit : « faire produire, faire consommer, faire transporter ce qui a été produit et ce qui doit être consommé, non seulement dans l'intérêt des Européens, mais aussi dans celui des Congolais » (Université Libre de Bruxelles, 1952).

Comme l'écrit Bustin, "Unlike West Africa, the Congo had no pre-European urban communities, and its towns literally sprang from the ground. Whether they owed their origin to commercial, industrial, or administrative factors –or to a combination of all three –Congoese towns have had one common quality, the rapidity of their growth"(Bustin, 1963: 76-77).

Dans une recherche sur les migrations dans la ville de Lubumbashi, Dibwe dia Mwembo soutient l'essence coloniale de la création de cette ville lorsqu'il écrit : « Dans ce contexte, la ville de Lubumbashi est née ex-nihilo. En d'autres termes, Lubumbashi est une ville créée par la colonisation et non le résultat d'une capitale précoloniale transformée par la colonisation à l'instar des villes comme Kinshasa, Kananga, etc. A ses débuts, Lubumbashi était un espace composé à 100% des immigrants jusqu'au moment où l'évolution technologique et d'autres circonstances d'ordre économique et politique ont décidé l'administration coloniale à adopter la politique de stabilisation de la main-d'œuvre africaine dans les centres urbains » (Dibwe, 2005 : 18).

Avec la création des villes en tant que phénomène lié aux exigences de l'administration coloniale, il se crée la dynamique de la migration interne dans son versant de l'exode rural. Mais il s'agit d'un type d'exode rural exceptionnel. Si il y a des milieux ruraux, soit des communautés villageoises traditionnelles, il n'y a pas encore des villes au sens moderne. Des villes, en tant que création coloniale, naissent

comme l'expression de la « pénétration » de l'administration coloniale qui entend assurer l'intégration territoriale de la colonie, cette intégration territoriale se définissant comme « la réduction progressive de tensions et des discontinuités culturelles et régionales sur le plan horizontal dans le processus de création d'une communauté politique territoriale homogène » (Coleman & Rosberg, cités par Sklar, 1967 : 2-3).

Ainsi, les populations indigènes africaines sont appelées à quitter leurs milieux traditionnels pour se rendre dans des nouveaux lieux qui deviendront des centres urbains et ce, à la recherche de l'emploi de manière volontaire ou forcée. L'administration coloniale crée des missions pour recruter de la main d'œuvre dans certaines provinces de la colonie. Nous avons déjà parlé des recrutements de la main d'œuvre opérés dans le territoire de Rwanda-Urundi vers le Congo Belge. Il est fait cas d'un service public créé par l'administration coloniale pour canaliser le mouvement de la population à l'intérieur de la colonie. Il s'agit de Migrations indigènes et paysannats (MIP) dont on trouve des traces en tant que programme dans la mise en valeur de la plaine de la Rutshuru, comme le dit l'historien Nzaboninana (2006).

La croissance démographique dans les villes congolaises est impulsée par la création des centres urbains, comme le montre le tableau suivant.

Tableau 1 : Croissance démographique dans les villes au Congo Belge entre 1935 et 1958

VILLES	Population en 1935	Population en 1940	Population en 1946	POPULATION EN 1951	POPULATION EN 1955	POPULATION EN 1958
Léopoldville	26,622	46,884	110,280	221,757	332,230	367,979
Elizabethville	22,8	26,	65,3	95,559	131,18	168,775

	58	789	97		4	
• Stanleyville	•	• 15,500	• 22,000	• 35,000	• 60,742	• 74,936
• Matadi	• 7,500	• 9,000	• 18,000	• 42,500	• 69,945	• 57,392
• Luluabourg	•	•	• 10,000	• 20,000	• 47,049	• 56,432

• **Source** : Bustin, *op.cit.*, p.77

Ces chiffres ne sont pas présentés de manière à permettre de distinguer la population non-africaine de la population indigène congolaise. Il s'agit de la population totale vivant dans des centres urbains. Quoiqu'il en soit, la population congolaise indigène constitue le gros lot de ces nouveaux citadins vivant dans ces milieux créés par l'œuvre coloniale. Bustin insiste sur cet aspect de la question lorsqu'il écrit : "In 1958, there were fifteen towns with a population of over 20,000 inhabitants, and 8,7 per cent of the total population lived in communities with an African population of over 10,000. These 1,178,865 persons, however, represented only a fraction of the more than 3,000,000 Africans who had left their traditional environment" (1963: 77).

Une étude menée dans la province minière du Katanga et notamment dans la ville d'Elizabethville (actuel Lubumbashi) arrive à des évidences selon lesquelles la population ouvrière indigène de l'Union Minière est composée en majorité des ressortissants d'autres provinces du Congo. Les originaires du Kasai sont prédominants avec 52,9% tandis que ceux d'autres provinces représentent 0,8%. Du Rwanda-Urundi, il y a 7,0% des travailleurs et des colonies étrangères d'Afrique viennent 12,8% tandis que la Rhodésie du Nord (l'actuelle Zambie) a 9,4% (Toussaint, 1956 : 232).

Dans le rapport sur les migrations à Lubumbashi, on trouve d'autres détails sur la présence des travailleurs africains ressortissants de territoires limitrophes. Il y est écrit : « La population africaine d'Elizabethville a des origines diverses. Dès leur implantation en 1906, l'Union Minière du Haut Katanga (UMHK) et la Compagnie ferroviaire du Bas-Congo & Katanga (BCK) furent confrontées à la question de la

main d'œuvre. Le Haut-Katanga, région riche en ressources minières était très pauvre en ressources humaines. La pauvreté démographique de la région a amené les colonisateurs à mobiliser les populations congolaises et celles des colonies voisines, et à les concentrer autour des mines... Longtemps sous l'influence britannique et sud-africaine jusqu'en 1920, l'UMHK s'était inspirée des méthodes utilisées par les Sud-africains dans leurs mines de diamant et d'or. Elle adopta le système du travail migrant : l'employeur recrutait la main-d'œuvre africaine pour une courte durée variant entre 3 et 12 mois, puis la renvoyait dans son village natal, après lui avoir sucé toute l'énergie » (Dibwe, 2005 : 21).

La migration saisonnière liée à la politique des entreprises minières du Katanga semblait être contraire à la politique de la gestion du personnel dès lors que les entreprises connaissaient une croissance normale et régulière. Ainsi, « à partir de 1925, l'UMHK décida d'abandonner le système du travail migrant au profit de la politique de la stabilisation de la main-d'œuvre africaine. L'entreprise initia ses propres missions de recrutement au Rwanda-Urundi (1925), au Lomami-Kasaï (1926) et au Maniema (1927), régions réputées densément peuplées » (Dibwe, 2005 : 22). La recherche de Nimbitso sur les émigrés Barundi au Congo apporte la lumière sur des pans de cette migration de travail dans le contexte colonial (Nimbitso, 1986).

L'introduction de la monnaie dans la colonie belge suivie de la politique du prélèvement obligatoire de l'impôt va forcer la population congolaise à entrer dans l'économie moderne. La recherche du travail devient une voie obligée pour faire face aux exigences coloniales de l'impôt ; l'enseignement qui se généralise trop lentement bien sûr tend à briser les attaches traditionnelles. L'attraction vers la ville, « la cité des Blancs » donne une nouvelle configuration au développement spatial du territoire et à la mobilité interne dans ce pays. Tous ces événements participent au vaste processus de changement social en œuvre dans cet espace colonial.

A l'époque coloniale, les déterminants des migrations internes sont complexes et ne se réduisent pas à des facteurs uniques. Comme le soulignent bien à propos Oucho et Gould, « Presque toutes les études sur la migration reconnaissent que les motifs économiques sont nécessaires mais non suffisants pour expliquer les mouvements de population. Une grande partie des travaux récents cherchent à identifier les causes en passant de la macro-échelle, basée sur des déductions globales tirées d'analyses structuralistes, à la micro-échelle, fondée sur des études comportementales. Mais aucune étude ne peut prétendre à un inventaire exhaustif de

toutes les causes possibles » (Oucho et Gould, 1996 : 272). Ce sont ainsi des facteurs de répulsion de niveau local dans les milieux coutumiers (les villages) qui ont une influence plus prononcée que l'attraction de la ville. Concrètement, les congolais arrivent à désertier les villages pour fuir les corvées de l'administration coloniale, comme les travaux de portage consistant à transporter gratuitement les biens, les marchandises et même les agents coloniaux Blancs sur de « tipoi » ou le recrutement dans l'armée.

En désertant les villages, ces gens se dirigent vers les centres dits extra-coutumiers (ou encore les centres urbains) quoiqu'à l'époque coloniale, le contrôle du mouvement de la population fût strictement d'application. C'est en 1935 que des dispositions de l'administration coloniale ont été prises par les ordonnances n°30/AIMO du 14 mars et n° 68/AIMO du 15 avril pour imposer le recensement obligatoire sur fiches individuelles et l'obtention du passeport de mutation pour tout déplacement des autochtones (Obotela, 2002 : 59). Le rôle du facteur urbain devrait être bien souligné dans son rapport à la migration interne au Congo colonial comme c'est le cas dans d'autres colonies africaines ainsi que l'explique bien à propos Coquery-Vidrovitch : « Cependant, le processus migratoire ne se réduit pas à sa seule dimension économique. *L'homo economicus* existe en Afrique comme ailleurs ; la disparité des revenus entre travail rural et travail urbain, entre travail africain et travail occidental, est un facteur évident de mobilité ; mais il n'est pas le seul. [...] les gens espéraient de la ville non seulement un moyen de subsistance, mais aussi une autre 'qualité de vie', garante d'indépendance individuelle et d'un certain prestige social lié à la 'modernité'. Mais, au début des années 1920, ce réflexe ne touchait encore qu'une infime minorité [...] Ce processus d'émigration se diversifia au fur et à mesure de l'accentuation des différenciations sociales, au niveau du point de départ, comme à celui du point d'arrivée ; ainsi s'accéléra, après la Seconde Guerre mondiale, à la fois l'intensité et la diversité des pulsions migratoires et l'éventail des opportunités offertes par la ville en fonction de l'origine socio-culturelle du migrant » (Coquery-Vidrovitch, 1992 : 279-280)

Il va de soi de reconnaître que toutes ces mobilités humaines ont eu un impact considérable sur le territoire congolais à l'époque coloniale avec des effets amplificateurs à l'époque postcoloniale. Avant de situer l'impact des migrations sur le changement social, culturel et économique, il importe de dégager quelques aspects de

l'évolution de migrations. C'est le cas des directions changeantes de ces mouvements, les causes complexes et changeantes des migrations, les changements dans la politique migratoire et la composition de populations migrantes.

Quelles ont été les directions des mouvements migratoires à l'époque coloniale ? Cette question est difficile et ne peut facilement recevoir des réponses. Ce qu'il convient de noter, c'est le fait qu'il sied de comprendre la configuration administrative du Congo Belge de l'époque coloniale pour bien cerner les directions des migrations. La configuration administrative du Congo à l'époque de l'Etat indépendant du Congo et du Congo Belge est intimement liée au processus de « standardisation », pour reprendre l'expression de Stein Rokkan (cité par Ayoob, 1995 : 17). Celle-ci est le processus consistant à l'extension de l'effectivité des actions de l'Etat jusqu'à la dernière frontière du système sociétal en dotant la communauté politique des mêmes règles.

Dans le contexte colonial, cette standardisation s'est manifestée à travers la mise en forme du territoire colonial avec le découpage administratif. Léon de Saint Moulin saisit la place de cette question lorsqu'il écrit : « L'importance de l'organisation administrative tient au fait qu'elle fait partie de l'organisation de l'espace, par laquelle l'homme oriente son destin. L'aménagement des voies de communication y joue un rôle plus fondamental, mais il est long et coûteux. Un redécoupage des unités administratives est par contre aisément décidé par un gouvernement et il permet déjà d'exercer une influence sur l'évolution de la société » (Saint Moulin, 1988 : 197). Par le décret du 1^{er} août 1888, l'Etat Indépendant du Congo fut divisé en onze districts. Quel est le sens de ce découpage de la colonie en districts ?

Le découpage administratif de la colonie répondait ainsi à deux logiques. La première logique découlait de la nécessité pour Léopold II de traduire la signature de la souveraineté sur le territoire acquis. La deuxième logique était celle de la recherche de la valorisation économique des différentes parties de l'espace colonial. Quelque longue qu'elle soit, cette citation de Saint Moulin exprime l'esthétique de la standardisation que l'administration coloniale entend imprimer sur ce territoire : « Le décret de 1888 divisant l'Etat en districts était avant tout, comme celui de 1890, un acte de souveraineté. Il entendait démontrer que l'E.I.C. occupait effectivement et contrôlait les territoires qu'il revendiquait. Les districts étaient dès lors pour une part organisés en fonction de la protection des frontières : ils son nombreux dans le Bas-

Zaïre, qui est un goulot particulièrement important et vulnérable ; les limites de tous ceux qui sont à l'est de Kinshasa convergent par ailleurs vers le centre de la cuvette centrale. Celui-ci est ainsi privé de tout centre propre et marginalisé par rapport aux centres des districts, orientés davantage vers l'extérieur. L'existence de cinq districts sur onze entre la côte et le Pool Malebo s'explique aussi par la recherche d'une première valorisation économique de la partie du pays la plus apte à assurer ses premières exportations. De 1887 à 1891, l'huile de palme et les noix palmistes du Mayumbe et du Bas-Zaïre représentent respectivement 15,7 et 23,7% des recettes d'exportation de l'E.I.C... » (1988 : 199-200).

Les districts ainsi que les autres subdivisions de l'organisation administrative de la colonie se déploient dans un espace vierge où tout devait se bâtir. Les différents chefs-lieux des districts et autres subdivisions de l'administration coloniale sont créés et deviennent les noyaux des villes. Ces espaces urbains sont ainsi occupés par le personnel civil blanc et la population congolaise. La population congolaise recrutée pour travailler comme des auxiliaires de l'administration publique coloniale provient généralement des communautés villageoises traditionnelles situées dans les parages des sites urbains. Il est rapporté que l'administration coloniale contrôlait les déplacements de la population congolaise d'une part pour éviter l'exode rural, d'autre part pour « discipliner » le corps de la population locale en évitant que naissent des mouvements qui puissent contribuer à l'éveil de la conscience anti-coloniale des congolais. « Les passeports de mutations pour tout déplacement des autochtones », pour reprendre les termes de l'ordonnance n° 68/AIMO du 15 avril 1935 en tant qu'actes d'administration publique constituaient en quelque sorte des visas remis à la population indigène dès lors qu'elle cherchait à se déplacer d'un coin du pays vers un autre. Les recommandations de la commission de la main d'œuvre indigène soulignaient la nécessité de ne pas dépasser 10% du nombre des hommes adultes et valides lors du recrutement, sous peine de compromettre la vie et le développement des groupements traditionnels africains. D'où le contrôle dans la mesure du possible de l'exode des autochtones vers les centres extra-coutumiers (Université Libre de Bruxelles, 1952).

Mayota et Lufungula présentent la libre circulation des personnes dans la colonie ou leur maintien dans les territoires originels comme le dilemme auquel faisaient face les autorités coloniales belges au Congo. Ils rapportent que de nombreux agents coloniaux dénoncèrent les méfaits démographiques et économiques

de l'exode rural. Il s'est agi du dépeuplement croissant des villages situés au niveau de la plaine ou sur les bords de la rivière Ngiri en faveur principalement de Coquilathville (actuellement Mbandaka) et de l'exode des Libinza (un peuple de la province de l'Equateur) entraînant d'une part de sérieux problèmes sur le rendement de l'impôt et d'autre part des difficultés pour l'administration de réaliser des travaux d'ordre économiques ou de recruter de la main d'œuvre en faveur des sociétés commerciales ou agro-industrielles de la région (1990 : 61-81).

Deux questions peuvent être posées à ce niveau : la première concerne l'effectivité de ces contrôles tandis que la deuxième a trait à l'impact de ces contrôles sur les caractères de la migration. Ces contrôles étaient relativement effectifs : ils ont permis dans une certaine mesure à l'administration coloniale d'inscrire et de faire la trace sur les mouvements internes des autochtones (Obotela, 2002) ; mais ils n'ont pas maîtrisé l'exode rural à l'époque coloniale car il est fait mention de l'échec des mesures de la politique des contrôles des populations autochtones (Université Libre de Bruxelles, 1952 ; Lemal, 1954 ; Lux, 1958 ; Mayota & Lufungula, 1990). En ce qui concerne le deuxième aspect de la question, ces contrôles ont influé sur les différences par sexe de la migration interne : seuls des hommes et des hommes valides ont pu se déplacer pour travailler dans des centres extra-coutumiers. Les déplacements des femmes à l'époque coloniale étaient fort limités, sinon inexistantes. La prédominance du taux de masculinité dans les migrations internes à l'époque coloniale est attestée un peu partout en Afrique comme c'en est le cas du Congo Belge. « Pendant la période coloniale, une différence très marquée entre les sexes caractérisait le recrutement de gré ou de force de la main-d'œuvre. Les hommes étaient recrutés pour des tâches ardues dans le secteur agricole rémunéré ainsi que dans les mines. Ils occupaient également des emplois manuels et administratifs dans les zones urbaines, mais n'avaient souvent pas le droit d'emmener leurs épouses ou leurs familles » (Oucho et Gould, 1996 : 268).

Par ailleurs, il importe de noter que le régime de contrôle des déplacements de la population a été également en vigueur sous le règne du Président Mobutu (1965-1997). Les « laisser-passer » et les « autorisations de séjour » constituaient des actes administratifs ayant conduit à des tracasseries de la part des éléments de la police et d'autres corps qui aidaient le régime du président Mobutu à quadriller la population (Young et Turner, 1985 ; Obotela, 2002).

A ce niveau, nous voulons aborder la question analytique de l'expérience migratoire au Congo colonial en abordant le concept théorique de système migratoire. Pour Mabogunje (cité par de Hein, 2008 : 148), le système migratoire déroule l'enclassement des espaces liés par des flux et des reflux de peuples, des biens, des services et de l'information qui tendent à faciliter divers échanges, y compris les migrations. Ainsi, à l'époque coloniale, l'orientation des migrations internationales se manifestait dans le sens de la métropole, voire de l'Europe vers la colonie. Les indigènes ne pouvaient pas émigrer vers la métropole. Les populations congolaises vivant dans des franges frontalières pouvaient se mouvoir d'un territoire vers un autre. Sur le plan interne, les migrations révélaient la nature et la dynamique de la mise en mouvement de l'espace colonial : elles participaient ainsi du vaste processus de changement social induit par l'œuvre coloniale. Ces migrations se logeaient au cœur de la logique d'exploitation de la colonie congolaise, un territoire aux richesses immenses. Dans la période de l'essor économique, le développement des activités économiques assis sur la création des entreprises nécessitait la présence de la main d'œuvre bon marché. Cette main d'œuvre était pompée des communautés traditionnelles vers les nouveaux centres extra-coutumiers. Ces migrants autochtones étaient soumis au régime de capitation et de la corvée tout en vivant « la distance sociale » avec les cadres coloniaux. Comme l'écrit Theodor Hanf, « Les indigènes furent assignés à des quartiers de résidence séparés, sommés de quitter les quartiers des Européens au coucher du soleil, interdits de fréquenter des restaurants et des bars. Les écoles, elles aussi, furent séparées » (Hanf, 2006 : 10).

Les migrations de cette époque étaient celles du travail dans un contexte particulier de division coloniale du travail. Par ailleurs, les migrations internes ont entraîné des transformations sociales importantes au Congo belge. Elles ont permis l'essor des villes ; elles ont contribué à la tortueuse modernité de ce territoire car les milieux traditionnels ont dû connaître des changements avec le départ des hommes valides, l'effritement des structures de pouvoir traditionnel et l'émancipation de la femme tout en faisant jouer à la parenté un rôle de plus en plus important. Dans les milieux urbains, les migrations internes ont permis à la population d'accéder à la formation et ce sont des intellectuels vivant en villes qui ont pris conscience et milité pour la fin du régime colonial. (Denis, 1955 ; Lux, 1958 ; Deward, 1960 ; Aldous, 1962 ; Ndaywel, 1998 ; Mwela, 1987). Qu'en est-il des migrations à l'époque postcoloniale ?

Migrations à l'époque postcoloniale

L'accession du Congo Belge à l'indépendance s'est fait dans des conditions qui ont vite dégénéré en une situation d'instabilité politique et institutionnelle. Cette instabilité se manifeste par les tentatives de sécession de deux provinces minières, le Katanga situé au sud du pays et le Sud-Kasaï, une province riche en diamant et située au centre du pays. Par la suite, des rébellions se sont généralisées dans le Bandundu, dans la province Orientale et à l'Est du pays. L'imbroglio congolais a été traduit par une métaphore, la « congolisation ». Stratégie délibérée ou non, les Belges ont dû quitter en masse le Congo, le laissant sans personnel humain compétent et expérimenté pour faire tourner la machine de l'Etat et des services de l'administration publique. Ce reflux des Belges et d'autres expatriés dans le contexte de la guerre civile qui sévit dans l'ex-colonie belge peut être comparé à la migration de retour. Il s'agit d'une forme particulière de fuite des cerveaux dont les conséquences sur le pays duquel ils fuient ont été directement ressenties. Il s'agit également d'une forme particulière de fuite de cerveau car les ressources humaines de qualité qui s'en vont ne sont pas de ressortissants nationaux, mais bien au contraire des ressortissants d'autres nationalités, notamment des ressortissants de l'ex-métropole coloniale qui 'lâchent' l'ex-colonie.

Pendant la première République (1960-1965), l'immigration était timide, en raison de l'instabilité politique régnant dans le pays tandis que la « migration de retour » et les migrations internes prenaient de l'ampleur. Nous avons déjà explicité le contour de la migration de retour avec le départ massif des civils belges travaillant dans les secteur public et privé de l'ex-colonie. Cette sorte de fuite des cerveaux a entraîné l'effondrement de l'administration publique du nouvel Etat indépendant. Les migrations internes prennent la forme de déplacés internes de guerre. Lors de la sécession du Katanga (1960-1964), les Katangais du Sud soutenant leur leader, Moïse Tshombé s'en sont pris contre les Baluba du Katanga, dont le terroir se trouve dans le nord de la province et également contre les Kasaiens. Ces derniers ont été obligés de fuir leurs maisons et d'abandonner leurs biens pour aller vivre en sécurité dans des camps dressés sous des tentes dans un site appelé « Foire » (Mwela, 1987 : 103-117 ; Bakajika, 1997). Il n'y a pas de statistiques sur le nombre de ces déplacés internes.

Mais il est évident que la xénophobie anti-kasaïenne a entraîné des mouvements de la population fuyant le Katanga, chacun se dirigeant vers sa province d'origine. De même, à la suite de la sécession du Sud-Kasaï, des populations originaires d'autres ethnies non Luba ont été obligées de fuir Mbuji Mayi, le chef-lieu de la province sécessionniste. Il en va de même à Luluabourg, une ville située au centre du pays et occupée en majorité par les Bena Luluwa : des Baluba ou des Tetela se sont retrouvés l'objet de pogroms et chassés de la ville de la Province de l'Unité kasaïenne (Ndaywel, 1998).

Dans ce contexte post-colonial, il n'y a pas que des déplacés internes. Sur le plan international, il y a lieu de citer les mouvements de population de la RDC qui migre régulièrement vers d'autres pays. Dans ce lot dont l'intensité est bien timide, il y a ceux qui migrent pour des raisons d'étude (des jeunes congolais reçoivent des bourses d'études vers la Belgique) ; il y a aussi des Congolais qui migrent dans le cadre du travail : ils sont envoyés à l'étranger pour travailler dans les filiales des compagnies congolaises situées dans les capitales de certains pays européens (Bruxelles). A côté de ces migrations régulières, ce qui s'observe le plus et ce qui est beaucoup documenté concerne le flot des réfugiés qui pointe à l'horizon dans des pays limitrophes (Barandagiye, 1983). On peut citer le cas des réfugiés congolais originaires du Katanga qui ont fui le pays pour aller trouver un abri en Angola. On les appelle des « Tigres ». A l'origine, les « Tigres » étaient des ressortissants originaires de l'ethnie Lunda, soit les ressortissants du district de Lwalaba au Katanga. Ces derniers dont le nombre était difficile à évaluer ont constitué une grande colonie ayant vécu en Angola comme une force politico-militaire engagée dans les luttes factionnelles qui sévissaient dans ce pays. Lors de deux guerres du Shaba, dites Shaba 1 (1976) et Shaba 2 (1978), ce sont les Tigres que l'on considérait comme la tête de pont de la tentative de déstabilisation du régime du président Mobutu. Les flux des réfugiés congolais fuyant leur pays et se dirigeant vers les pays limitrophes ont continué à marquer le paysage migratoire à partir de ce pays tant que régnaient des situations de crise politique et de violence (Ndaywel, 1998).

Des souches des réfugiés des années 60 se retrouvent encore aujourd'hui dans des pays limitrophes comme le Burundi, la Tanzanie, le Rwanda, le Congo Brazzaville, la Zambie et l'Angola. La porosité des frontières et les défaillances des services de contrôle aux frontières expliquent que les Congolais traversent leur pays à l'assaut des pays limitrophes. Les Congolais se ruent ainsi vers des pays porteurs des

opportunités pour des affaires informelles comme l'exploitation du diamant dans les zones militarisées d'Angola.

Lorsque le président Mobutu prend le pouvoir en 1965, il stabilise la situation politique. Cette stabilité politique interne concourt au changement de l'image que l'on se fait du pays. L'attrait du pays en tant que site considéré comme un scandale géologique fait que l'immigration prend de l'ampleur. Des ressortissants de plusieurs pays viennent en ce pays comme dans un Eldorado à la recherche de pépites d'or et pour faire les affaires. A Lubumbashi, on trouve actuellement des Maliens (originaires de Kayi), des Sénégalais, des Angolais. Les Maliens et les Sénégalais se retrouvent aussi dans d'autres provinces du pays. Au Kasai, on les appelle les « Bawuza », à Kinshasa, des « Lingali », des termes qui n'ont pas de signification intrinsèque si ce n'est pour qualifier les ressortissants ouest-africains. L'existence des ethnies part et d'autre des frontières de ce pays mitoyen à plus de 8 pays entraîne un va et vient constant dont il n'est pas aisé d'évaluer la portée de mouvements migratoires. Dans ce contexte, la marge de démarcation entre les migrations régulières et les migrations clandestines est bien tenue. Ainsi, beaucoup de ressortissants congolais que l'on retrouve dans les pays limitrophes oscillent entre le spectre du statut de régulier et d'irrégulier.

Si les années 60 étaient celles de l'imbroglio au pays et ainsi les caractéristiques de la migration semblent dominées par le signe de migration forcée, dans les années 70, le pays connaît une situation de stabilité politique sur fonds de la crise économique dont les manifestations apparaîtront en s'exacerbant dans les années 80. De ce fait, il se manifeste les grands traits pour lesquels la grille se ressourçant à l'économie politique de la situation du pays peut aider à saisir la dynamique des migrations à partir du pays ou vers le pays. Au fond de la situation du pays, il y a la crise économique qui s'exacerbe dans le contexte d'imposition des programmes d'ajustement structurel par les institutions de Bretton Woods (Bagalwa, 2007 ; Omeje et Ngoie, 2008 ; Ngoie, 2007a ; Ngoie, 2007b ; Ngoie, 2008a).

Avant de voir ce qui se dit sur les migrations internationales en cette période, il importe de noter la prédominance des migrations internes. L'attrait de la ville est encore prédominant. La polarisation du développement dans les milieux urbains qui sont les centres du pouvoir au détriment des campagnes fait bien le lit de l'exode rural. « Le biais urbain » dans l'aménagement du territoire et le développement est fort élevé lors de la deuxième République : la stratégie du développement national se

ressource au modèle du développement polarisé et pour ce faire, trois villes sont érigées en pôles de développement du Congo. Il s'agit de Kinshasa, à l'ouest, de Kisangani au nord-est et de Lubumbashi au sud. Ces trois villes attirent alors la population des milieux ruraux ; cet exode rural est lié à la recherche de l'emploi et au bien-être que la campagne ne sait pas offrir (Diabonda, 1973 ; Dioko, 1983).

En ce qui concerne les migrations internationales, il sied de relever deux périodes qui en marquent la trame dans ce pays après la première décennie de l'indépendance (Ngoie, 2007a). Dans un premier temps (1970-1980), l'émigration était bien timide. Encore tenant sur des pieds fragiles, l'Etat congolais avait la capacité de pourvoir à des services sociaux. Les congolais qui émigraient à l'époque le faisaient dans des conditions légales soit pour des raisons d'études, soit pour travailler dans des succursales à l'étranger pour le compte de grandes sociétés d'état comme la Générale des carrières et des mines, la compagnie aérienne dénommée Air Zaïre, l'Office national de transport, la Société nationale des chemins de fer congolais ou la Compagnie maritime congolaise. Le pays de prédilection de destination était la Belgique.

Voici le traits de cette migration : d'abord, la migration était l'œuvre de l'élite politique et économique et entreprise par quelques familles riches. Ensuite, beaucoup de congolais qui ont émigré dans cette période ont changé actuellement de nationalité ayant acquis celle de leur pays de destination. Enfin, quelques jeunes doués à l'époque ont bénéficié des bourses d'études soit du gouvernement congolais, soit des fondations américaines (Rockefeller), soit encore de l'église catholique. Après leurs études, quelques uns sont restés à l'étranger. Ils constituent les primo-migrants que l'on retrouve en Belgique et en France (Dietschy, 2006 ; Ngoie, 2007a).

La deuxième période (après 1980) qui court encore est marquée par des différentes plages qui introduisent des discontinuités selon la conjoncture politique du pays. Il y a deux plages que l'on peut considérer : la première est celle de la crise économique qui se déroule sur le fond de l'impasse politique lorsque le président Mobutu essoufflé par le surplace dont fait montre son régime retarde toute issue à la sortie de crise en s'accrochant au pouvoir dans une stratégie de blocage de la transition (1990-1997). La deuxième plage se déploie sous l'ombre de la guerre de rébellion d'abord contre le régime du président Mobutu qui quitte le pouvoir en 1997 et de la guerre d'agression dont la RDC est victime, ce qui conduit à la « première guerre mondiale africaine ». Quelque différentes que soient ces deux plages, elles se

caractérisant néanmoins par quelques traits communs. C'est d'abord la massification de flux migratoires des congolais et la diversification de pays de destination ainsi que la prédominance des clandestins dans les flux migratoires (Lutatula, 2007).

Kambayi Bwatshia a présenté une analyse pertinente sur les migrations à caractère politique dans ce pays. C'est une notion qui procède d'un déplacement conceptuel se ressourçant à l'expression migration forcée. Les migrations à caractère politique caractérisent la mobilité de la population qui fuit le pays en raison de la dictature y sévissant. Les congolais qui quittent le pays dans ce contexte cherchent et obtiennent l'exil ailleurs. Trois vagues de migrations scandent cette séquence en RDC : la première vague découle de la chasse contre les lumumbistes traqués au pays après l'arrestation et l'assassinat de Lumumba en 1961. La deuxième vague suit la neutralisation de Tshombé qui entraîne la persécution de ses partisans et la troisième vague se déroule à la suite de la dictature qu'impose Mobutu tout au long de son long règne (Bwatshia, 2007).

Sur le plan interne, la permanence de la violence conduit à des déplacements massifs des populations. Dans le contexte de l'instabilité et de l'insécurité localisée de l'Est de la RDC, les agences humanitaires des Nations Unies et les Organisations non gouvernementales avancent le chiffre de plus de 3 millions de déplacés internes (OCHA/RDC, 2007 et 2008 ; UNHCR, 2007).

Les chiffres posent toujours de problèmes de saisie dans la vie publique en RDC car ils peuvent procéder de la falsification, selon Benjamin Rubbers (2005 : 57-66). Toutefois, pour l'année 2003, le tableau 2 présente la situation des déplacés internes.

Tableau n°2 : Les déplacés internes en RDC par province

Provinces	Nombre
Province orientale	210.000
Sud Kivu	222.000
Nord Kivu	541.000
Equateur	100.000
Katanga	102.000
Kasaï oriental et occidental	40.000
Kinshasa	40.000
Maniema	8.000

D'autres	Moins de 6.000
Total	1,269.000

Source : Pouilly, 2007 : 7

La situation des réfugiés congolais dans le monde donne plus ou moins le chiffre de 431.000 selon les données récoltés au mois de Janvier 2006. Ils sont plus nombreux en Afrique comparativement à d'autres continents.

Tableau n°3 : Les réfugiés de la RDC en Afrique et dans le monde

Pays africains	Nombre de réfugiés
Tanzanie	150.000
Zambie	61.000
Congo-Brazaville	56.000
Rwanda	41.000
Ouganda	20.600
Burundi	20.400
Angola	13.500
Afrique du Sud	10.600
Zimbabwe	6.500
République Centrafricaine	3.300
Europe et Amérique	Nombre de réfugiés
France	8.500
Royaume Uni	6.500
Allemagne	6.300
Canada	5.100
Etats-Unis	2.400
D'autres pays	18.200
Total	431.000

Source : Pouilly, 2007 : 8.

L'échec de la démocratisation par le régime du Président Mobutu ent de l'ancien président Mobutu ainsi que la guerre qui éclate en 1996 constituent des points accélérant le plongeon du pays dans la crise et la démultiplication des stratégies par les congolais pour faire face à la crise. Parmi ces stratégies, la migration en est une (De Rosny, 2002 : 624 ; Sumata et al., 2005). Ceci n'est qu'une répétition,

pourrait-on dire : en fait, la migration acquiert une épaisseur sociologique et une valeur sociale positive rendue par des expressions comme « Miguel », « Mpoto » ou « Mpoto eza lola. » Ces termes utilisés dans les langues locales de la RDC traduisent le caractère édénique des pays développés comme les Etats-Unis et de l'Europe. Les familles qui ont des membres dans la diaspora sont respectées au pays et s'en vantent à des occasions de mariages, des funérailles ou des événements importants. Les transferts de fonds venant de l'étranger font vivre désormais beaucoup de ménages dans les grandes villes et même dans les villages : ils font partie de budgets mensuels des familles en RDC (Sumata, 2002 : 619-628 ; Sumata et al., 2004).

La massification de flux migratoires en partance de ce pays prend relativement l'épaisseur et la forme de la fuite des cerveaux. A partir de Lubumbashi, des Congolais –surtout des médecins et des ingénieurs – migrent à la recherche de l'emploi en Zambie, au Zimbabwe, en Namibie et en Afrique du Sud (Fidani, 1993 : 52-54 ; Bouillon, 1997 ; Kazadi, 1999 : 17 ; Dietschy, 2006). A l'Est, le Rwanda et le Burundi attirent des Congolais qui migrent dans le cadre du travail comme ils sont fort utiles comme professeurs enseignant dans l'enseignement primaire et secondaire. La diversification des pays de destination s'observe facilement : on trouve l'Afrique du Sud qui ouvre ses portes après la fin de l'apartheid, le Nigeria, presque tous les pays limitrophes de la RDC, les Etats-Unis et le Canada ainsi que les pays de l'Europe occidentale.

Abordant les migrations des Congolais vers l'Afrique du Sud, Kazadi dégage trois vagues de celles-ci et il écrit à ce sujet : « Congolese emigration to South Africa started in 1960, encouraged mainly by two factors : the establishment of official diplomatic contacts between the De Klerk government and the Mobutu administration in 1989 and the initiation of political reform by former President De Klerk in february 1990. There have been three major waves of Congolese emigration to South Africa. The first wave lasted from 1990 to 1992, and the immigrants were mainly middle class. Unprecedented level of socio-economic degradation and quick deterioration of living conditions propped up the first wave of emigration... The second wave (through 1993) was mainly the result of political instability. The 1993 army mutiny, riots and pillages caused the highest rate of emigration from Congo to South Africa. In contrast to the first wave, which was dominated by middle class people, the second wave was quite undifferentiated in terms of social class. The poor as well the rich decided to leave the country... The last wave of emigration, the

shortest, occurred in May 1997, when the barons of the former Zairian regime and their families fled the DRC after Mobutu's poorly paid soldiers were defeated by Kabila's Uganda and Rwanda-backed rebels » (Kazadi, 1999: 15-16).

Des jeunes et de plus en plus des femmes congolaises deviennent visibles dans le champ migratoire. Selon les informations de la Police belge, les candidats congolais en quête de papiers pour régulariser leur séjour en Belgique ont entre 25 et 35 ans (Le Soir, 6 janvier 2006 ; Ngoie, 2007a ; Lutatula, 2007). Des jeunes et des femmes, voici les deux catégories qui émergent dans le champ migratoire dans un contexte de « la radicalisation des incertitudes » (Laïdi, 1997). Dans la catégorie des jeunes en RDC, il y a lieu d'inclure des enfants seuls non accompagnés. Sur ce point, il n'y a pas des données statistiques. Mais il y a une évidence, c'est que des enfants de la rue, dénommés *shegue* s'expatrient non pas pour aller vivre en permanence dans des pays limitrophes comme au Congo-Brazzaville et au Gabon. Ils y vont pour se débrouiller avec l'intention de rentrer au pays avec les poches pleines d'argent. Non soumis à des contrôles administratifs au poste frontalier au Beach Ngobila, les enfants prennent le subterfuge d'accompagner les personnes handicapées vers le Congo-Brazzaville. Une fois après avoir traversé le fleuve et se retrouvant de l'autre côté de la frontière, les jeunes embrassent le grand monde pour se débrouiller au Congo-Brazzaville ou au Gabon (Ngoie, 2008b).

Un rapport de recherche qui présente le profil migratoire pour la région de l'Afrique centrale a des données statistiques sur l'évolution des stocks des immigrés Congolais vivant dans certains pays de l'Union européenne. Il y est écrit : « Le nombre de Congolais admis dans les pays de l'Union européenne a fait une poussée en 2000. Trois pays (Belgique, Allemagne et France) enregistre 80% des immigrations des Congolais. Selon le MDS², 3.784.000 Congolais résideraient à l'étranger, contre 2.136.000 en 1995. L'Europe occidentale accueillerait plus de 45% des congolais expatriés, l'Amérique du Nord 30%, quant à l'Afrique, 15%. Le phénomène le plus prononcé ces dernières années serait celui de l'expatriation des Congolais vers les pays anglo-saxons. 31% des Congolais expatriés appartiendraient à la catégorie socioprofessionnelle « cadres et professions intellectuelles supérieures ». Plus de 65% de l'ensemble des cadres supérieurs et chercheurs que compte le Congo se seraient expatriés » (Ndione et Pabanel, 2007 : 32-33).

² www.mdsiste.com/modules/news/article.php?storyid=200

Les données statistiques sur les migrants congolais vivant dans les différents pays africains constituent un défi qu'il faut relever. A cours d'un séjour à Bujumbura, nous avons tenté d'obtenir ces données auprès des services de l'ambassade de la RDC : la réponse a été qu'il faut attendre la mise à jour des fiches d'enregistrement des Congolais pour avoir des renseignements exacts. Cette même réponse a été obtenue auprès des services consulaires du Consulat de la RDC à Ndola en Zambie. Dans l'ensemble, on trouve beaucoup de Congolais dans tous les pays limitrophes et il est difficile d'obtenir des données sur leur nombre pour une raison liée à la calamiteuse gestion –une gestion qui se déroule sous le mode de l'oral – des mouvements de la population aux frontières de la RDC, un pays frontalier à neuf autres.

En effet, selon les dispositions de l'ordonnance présidentielle n° 87-281 du 13 août 1987, il est précisé les documents nécessaires pour entrer en RDC, ainsi que les différents types de visas valables. C'est le cas de visa de transit, le visa de voyage, le visa d'établissement, d'une durée de 1 à 5 ans et le visa de sortie-retour. Les documents d'autorisation d'entrée et de sortie sont émis par les services de la Direction Générale des Migrations et il est prévu une exemption de passeport et de visa pour les ressortissants habitant dans les régions frontalières, dans un rayon de 15 km et pour 72 heures. Ces habitants bénéficient ainsi de facilités d'entrée et de sortie : ils achètent seulement un jeton qui leur permet de traverser la frontière. Cette facilité favorise l'émigration des Congolais et inversement l'immigration des peuples frontaliers vers la RDC.

Par ailleurs, aux frontières entre la RDC et l'Angola d'une part et entre la RDC, le Burundi et le Rwanda, il y a lieu de faire remarquer qu'il y a des mouvements des « migrations saisonnières et temporaires » (Rea et Tripier, 2003 : 5). Les migrations saisonnières sont celles qui se font à certaines périodes, ces périodes correspondant à des activités particulières qui nécessitent un nombre important des gens. Pendant la saison sèche, on constate des mouvements de déplacement de la population congolaise franchissant les frontières vers l'Angola pour l'exploitation artisanale du diamant. Le phénomène de migrations temporaires s'observent aux frontières à l'Est de la RDC : des enseignants Congolais travaillant au Rwanda ont deux résidences situées dans chacun des deux pays. Selon l'horaire des enseignements, ils quittent la ville de Bukavu et vivent au Rwanda pendant quatre ou

cinq jours. Les deux jours de la fin de semaine se passent alors en RDC (Bigega, 2007, Anonyme, 2007).

Voici des tentatives qui donnent des données statistiques sur l'émigration des Congolais de la RDC dans quelques pays africains. Au Cameroun, la population immigrée provenant de la RDC représentait 0,2% de l'ensemble de la population étrangère. En République centrafricaine, des données intéressantes sont analysées. Ainsi, si les Congolais y représentent 39% de la population africaine étrangère, la proportion de la population immigrée féminine congolaise est de 50,3% ; la proportion masculine de la population étrangère d'origine de la RDC est de 49,7%. La tranche d'âge des Congolais qui y est majoritaire varie entre 15 ans et 29 ans. 49,8% des Congolais vivant en République centrafricaine n'a aucun niveau d'instruction. Au Congo Brazzaville, les Congolais de la RDC y sont majoritaires parmi la population étrangère. Au Gabon, la proportion des Congolais est de 5,1% (Ndione et Pabanel, 2007 : 12-15).

L'aspect illégal de la migration en cette période est le label collé aux migrants congolais sur le plan international (Bindungwa, 2008a et 2008b ; Ngoie, 2008b). L'imagination populaire crée le terme 'Ngulu'³ pour décrire cette génération des clandestins qui émigrent massivement vers les Etats-Unis, l'Europe et d'autres pays d'Afrique. Un musicien pop congolais est même tombé dans les filets de la police en France et a été condamné pour avoir réussi à entretenir un réseau d'entrées illégales de plusieurs congolais en France (Ngoie, 2007a). Généralement, les pays d'Afrique comme l'Afrique du Sud, le Nigeria ou le Sénégal ne sont pas de pays de destination, mais bel et bien des routes de transit migratoires vers 'l'Eldorado' qui est l'Europe ou le Canada ou les Etats-Unis (Ngoie, 2008b).

Les multiples restrictions et barrières faites pour contrer l'obtention des visas par les congolais ont conduit ceux-ci à imaginer plusieurs stratagèmes pour passer dans les filets et émigrer clandestinement. Entre autres stratagèmes, on peut citer la transaction consistant à changer de nationalité et d'identité tout au long du parcours migratoire avant d'entrer dans le pays de destination. 'Kobuaka nzoto' en lingala signifie littéralement jeter le corps. Il s'agit de changer de nom et d'identité en devenant un 'autre' soi-même ailleurs, l'essentiel étant de résider à l'étranger même

³ Ngulu, dans la langue locale en RDC, est le porc. Cette métaphore animalière entend rappeler les conditions inhumaines dans lesquelles les clandestins quittent le pays pour leur 'voyage vers l'enfer'. Dans la culture congolaise, le cochon est un animal sale qui se vautre dans la boue en y plongeant sa gueule.

dans l'anonymat. Cette transaction renvoie à la morale de 'Bana Lunda' ainsi que le décrit Filip de Boeck (2001 :171-208) lorsqu'il parle de ces jeunes à la recherche des diamants et de dollars au risque de leur vie en Angola pendant la guerre civile ravalant tout jusqu'à faire des fétiches et en ayant des relations sexuelles avec leur mère génitrice pour avoir le succès et le diamant. Ainsi, selon les filières et les routes migratoires, il est facile de retrouver les congolais 'sud-africains', les congolais 'angolais', les congolais 'burundais', 'rwandais' ou 'tanzaniens', etc (Ngoie, 2008a).

En effet, il est souvent difficile d'avoir de l'information sur les réseaux et les itinéraires de la migration irrégulière. Ce sont souvent les sujets migrants clandestins qui livrent des pans de ces trajectoires. Néanmoins, il s'avère que les Congolais candidats à la migration clandestine cherchent toutes opportunités qui puissent leur permettre d'avoir des papiers d'entrée (visas) sur le territoire de n'importe quel Etat de l'Union européenne et une fois dedans, ils disparaissent dans la nature (Ngoie, 2008b).

En RDC, des confessions religieuses, qu'elles soient de l'Eglise catholique ou des églises de réveil et des équipes d'athlètes deviennent des passerelles à travers lesquelles les congolais utilisent des réseaux pour émigrer. Ainsi, sans rappeler tous les récits rocambolesques sur ces réseaux, on cite qu'en 2000, par exemple, une centaine des jeunes congolais se sont évaporés lors d'un pèlerinage des mamans catholiques à Rome⁴. De même, lorsque des joueurs Congolais se retrouvent en Europe pour des séances d'entraînement, des récits rocambolesques parlent de la défection de tel ou tel joueur. En Belgique, lors d'un passage de l'équipe de basket-ball congolaise en 2005, deux joueuses se sont « évaporés dans la nature ». Pour mettre fin à ces aventures dangereuses de migrations clandestines à partir de la RDC, des campagnes de sensibilisation auprès des groupes cibles comme les jeunes sont menées pour les décourager de ces pratiques. Des organisations non gouvernementales avec l'appui de certains gouvernements de l'Union européenne comme la Belgique et la France ont lancé l'opération « Vanda na Mboka », une expression tirée du Lingala, une langue congolaise qui traduit fortement l'objectif de la campagne : « restez au pays » (Bindungwa, 2008a et 2008b).

Le contexte dont nous venons de décrire la synopse en ce qui concerne les migrations internationales est caractérisé par une forte « informalisation » (Chabal et

⁴ www.voxdei.org

Daloz, 1999) de la vie économique et même politique. L'informalisation de la vie politique se déroule sous le mode de la production d'un régime de pouvoir qui vit et survit grâce à des « réseaux d'élite », selon les termes du *Rapport de l'ONU sur l'exploitation illégale des ressources naturelles au Congo* : ces réseaux ont investi l'Etat congolais et le travestissent de plus en plus lui donnant une orientation particulière déconnectée de préoccupations du développement national et de la quête du bien-être de la population. Ces réseaux comprennent des autorités politiques, des militaires, des hommes d'affaires et des groupes criminels transnationaux (ONU, 2002). Sur le plan économique, l'informalisation de la vie se déploie sous la forme de la démultiplication des activités qui se ressource plus de la « subterranéité », selon l'expression d'Alain Tarrus (2005 :2) : ce sont celles-ci qui font vivre la majorité de la population congolaise. Le chevauchement entre l'économie officielle ou formelle et l'économie informelle en RDC est tel qu'il est illusoire de chercher à dégager leur démarcation tant leur entrelacement est mobile et changeant du jour au jour et d'un secteur à l'autre, l'un appelant l'autre réciproquement (Trefon et al., 2002 : 379-388). Si MacGaffey s'est bien intéressée à comprendre « l'économie seconde »(citée par Niger-Thomas, 2000 : 45-46) de la RDC, cet adjectif cache une réalité profonde : beaucoup de ménages dans ce pays en dépendent au quotidien ; alors ne conviendrait-il pas l'appeler économie première, la plus importante donc ? C'est en ayant en vue ceci que nous pouvons comprendre la dynamique de la mobilité de la femme en ce pays (Ngoie, 2007b).

La visibilité féminine dans le champ migratoire en RDC est plus une réalité empirique qu'une chose dont le discours rend compte. L'émergence de la mobilité féminine dans le discours semble en retard. Les femmes en mouvement deviennent des acteurs qui reflètent la dynamique du fonctionnement des activités informelles en RDC.

A partir des années 90, le plongeon de la RDC dans la spirale inflationniste de la violence armée a entraîné des mouvements de la population aussi bien comme des réfugiés que comme des déplacés internes. Des publications des agences humanitaires de l'ONU comme l'Office pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA) rendent compte de ces mouvements surtout pour la partie Est du Congo (OCHA/RDC, 2007 et 2008). De même, la littérature fait référence des expulsions dont les Congolais ont été l'objet en Angola en 2006-2007. Selon le porte-parole de la Monuc,

plus 22.230 Congolais ont été expulsés de l'Angola⁵. Ces reflux des Congolais ont concerné quatre provinces de la RDC ayant des frontières avec l'Angola. Il s'agit des provinces du Katanga, de deux Kasai et de Bandundu. Ces migrations de retour « forcées » ont mis à nu la fragilité et les insuffisances des structures des services publics de l'Etat congolais. Débordé par l'arrivée en masse des Congolais, l'Etat congolais s'est vu dépanner par des organisations non gouvernementales comme des Médecins Sans Frontières (MSF-France, MSF-Belgique, MSF-Espagne, etc.) et des organismes humanitaires des Nations Unies comme l'Unicef et le PNUD.

De la recherche empirique et théorique sur les migrations (en) sur la RDC

Il y a un contraste évident à dégager entre l'étendue du pays et la complexité des migrations dans leur double mouvement d'immigration et émigration d'une part et la rareté, voire l'insuffisance, des recherches et des publications sur ces questions dans ce pays. A l'époque coloniale, les archives des services publics étaient, disent les historiens, tenues à jour (Saint Moulin, 1987 et 1988) ; mais actuellement toutes ces archives sont perdues en raison des pillages dont le pays a été victime. Au regard de la recherche documentaire effectuée, même si à l'évidence, nous ne pouvons pas déclarer avoir saisi toutes les publications, le nombre de 205 titres présentés dans notre rapport de la recherche bibliographique ne serait-il pas l'expression de l'insuffisance en couverture des études empiriques sur les migrations en RDC ?

Quoi qu'il en soit, nous allons présenter les producteurs du savoir avant de tenter de décoder le sens des cadres théoriques qui se profilent et guideraient les études empiriques dans ce pays.

A Lubumbashi, le Centre de recherche et de documentation de l'Afrique Centrale (CERDAC) qui fonctionne près le Département d'Histoire de l'Université de Lubumbashi tente de reconstituer des archives de l'époque coloniale. En ce qui concerne les archives des services publics de la RDC, elles sont d'accès fort limité en raison de leur non disponibilité. Même les données récentes qui seraient présentées dans des rapports mensuels et annuels ne sont pas tenues à jour. Il existe le Centre d'Excellence sur l'étude de la démocratie locale (CEDEMOL)⁶ qui fonctionne depuis

⁵ Voir <http://fr.allafrica.com/stories/200806111073.html>

⁶ Le CEDEMOL et l'OCU fonctionnent près l'Université de Lubumbashi.

2007. A la suite des recherches de terrain dans des entités territoriales rurales dans le district de Lualaba au Katanga, des rapports de recherche font état de la situation démographique et économique de certains territoires qui ont des frontières communes avec l'Angola et la Zambie. L'Observatoire du changement urbain (OCU) s'est déjà lancé dans la recherche sur les migrations dans la ville de Lubumbashi.

A Kinshasa, l'Organisation Internationale pour les Migrations dispose d'une antenne de représentation et se lance dans la tâche d'élaborer le profil migratoire national de la RDC. Dans certaines provinces du pays, on trouve des bureaux de l'OIM. Le retour au pays des migrants Congolais fait l'objet des préoccupations de l'OIM. Le programme MIDA (Migration et développement de l'Afrique) lancé par le service fédéral belge des Affaires étrangères entreprend le travail de terrain dans le cadre de la promotion de la migration au développement des pays africains et a publié des rapports et des analyses sur des questions des migrations en RDC et les Grands Lacs africains.

Dans le contexte de sa création, le programme MIDA/Grands Lacs s'est lancé dans une opération de la mobilisation de la diaspora scientifique et technique des ressortissants de la RDC de manière qu'ils rentrent, selon le format de l'option « recours », pour contribuer à la reconstruction et au fonctionnement des institutions de l'enseignement supérieur et universitaire de leur pays. Des Congolais ayant obtenu leurs thèses de doctorat dans certains pays de l'Union Européenne (Belgique, France) sont ainsi rentrés au pays pour un bref séjour donner des enseignements dans des universités congolaises. Des recherches sur les transferts de fonds et leur impact sur le développement des pays des Grands Lacs africains ont été menées : le résultat de ces recherches est disponible (Cf. recherche bibliographique de la RDC) (Bazenguissa-Ganga, 2005, Sumata et al., 2004).

Au Congo Brazzaville, le réseau REMIDAC existe. Sa visibilité se manifeste par l'organisation des activités scientifiques dont la tenue d'un colloque international sur « Migrations et recompositions territoriales en Afrique centrale, du 13 au 15 décembre 2006 à Brazzaville. Des chercheurs de la RDC dans le domaine des migrations prennent part à des activités que ce réseau organise de temps à temps. En 2008, un colloque prévu par REMIDAC sur les migrations clandestines en Afrique centrale devait recevoir des chercheurs de la RDC.

Pour revenir à des recherches menées sur les migrations en RDC, il y a lieu de noter que ce domaine a été investi d'abord et avant tout par des démographes et des

géographes congolais. A cet égard, nous pouvons citer l'œuvre importante de recherche entreprise par le professeur congolais Lututala Mumpasi. Démographe et actuellement Recteur de l'Université de Kinshasa, cet auteur a défendu sa thèse de doctorat à l'Université de Laval sur les migrations au Congo-Kinshasa. Quelques titres de ses publications sont présentés dans le document portant sur la bibliographie de la RDC. Les géographes congolais se sont intéressés à des questions de migrations avec des analyses sur l'exode rural, les migrations urbaines-rurales et leur impact sur l'espace. C'est à travers des travaux de fin de cycle et de mémoire –les travaux probatoires – que les étudiants congolais se sont essayés à ces recherches. Ces travaux ne sont pas bien conservés dans des bibliothèques universitaires. Le père jésuite Léon de Saint Moulin, historien et démographe, actuellement travaillant au Centre d'études pour l'Action sociale (CEPAS), un centre qui publie une revue dénommée *Congo-Afrique*, a effectué des recherches dans ce domaine et publié des études sur la démographie et la situation économique en RDC.

A Lubumbashi, le professeur Dibwe dia Mwembo, un historien de la Faculté des Lettres et sciences humaines de l'Université de Lubumbashi et actuellement responsable de l'Observatoire du changement urbain, s'intéresse à des questions de migrations. Il est le collaborateur d'un projet de recherche menée par l'Université de Witwatersrand d'Afrique du Sud, étude comparant les migrations et les transformations urbaines dans quatre villes africaines : Johannesburg, Nairobi, Maputo et Lubumbashi. De même, ce Professeur a été associé à une recherche avec quelques universités de l'Afrique australe sur les migrations forcées dans l'espace de l'Afrique australe.

Le survol bibliographique de la littérature sur les migrations en RDC permet de faire le constat suivant. Des analyses ayant une portée théorique sont bien rares. Le pourcentage est bien faible. Ce faible pourcentage s'explique par le fait de l'absence d'une tradition de recherche dans ce domaine. Ainsi, dans un autre texte de veine essentiellement théorique, le Professeur Lututala fait mention du déficit théorique patent que l'on décèle dans le domaine des migrations pour la période de l'Afrique post-coloniale en général et en RDC en particulier. Il veut relever ce défi en dégageant tout en les résumant les principaux modèles théoriques explicatifs susceptibles d'éclairer les débats dès lors qu'on veut étudier les migrations en Afrique postcoloniale (Lututala, 1995 : 391-416). Par la suite et sous la plume du Professeur Lututala, se forge dans la suite de la théorie de réseaux migratoires, le cadre

conceptuel de « l'ubiquité résidentielle » comme une matrice susceptible d'expliquer la dynamique migratoire des Congolais. Cette matrice explique la rigidité des Congolais à retourner chez eux alors même que leur situation est bien précaire dans le pays de destination (Lutatula, 2005 : 409-429). Des analyses empiriques sont bien nombreuses. Ainsi, à l'époque coloniale comme à l'époque post-coloniale, des études et des monographies sur la migration interne sont effectuées dans une perspective de « l'écologie urbaine » : il s'agit d'analyser les transformations de la ville et des relations entre ses habitants regroupés sous forme de communautés urbaines et ethniques sans évocation de la politique migratoire (Rea et Tripier, 2003). A l'époque coloniale, des études sur les transformations sociales et urbaines procèdent de la prise en compte du mouvement de la population indigène et de son impact sur l'espace colonisé (Denis, 1955 ; Deward, 1960 ; Aldous, 1962). Après l'indépendance, des études de l'écologie urbaine évaluent le changement social, les problèmes sociaux (chômage, délinquance, violence urbaine, etc.) et la difficile gouvernance urbaine dans le contexte de la faillite de l'Etat alors que les milieux urbains continuent à jouer un rôle d'attraction des populations (Aldous, 1962 ; Diabonda, 1973 ; Dioko, 1983 ; Kankonde, 1993 ; Trefon, 2004 ; De Boeck et al., 2005).

En effet, les questions des migrations retrouvent un gain d'intérêt dans la conjoncture de la guerre d'agression dont le pays est victime. Dans ce contexte, les questions de migrations ont une forte dose 'politique' : on veut comprendre et expliquer « l'altérité sociologique » et « l'altérité juridique », pour reprendre ces expressions de Rea et Tripier en tant que variables expliquant le conflit qui sévit dans l'Est de la RDC. Lorsqu'en 1996, la rébellion éclate en RDC, une rébellion soutenue par des pays limitrophes, la problématique des minorités ethniques est fortement instrumentalisée. La littérature sur la migration et le conflit prolifère. La politisation du débat sur la nationalité des minorités ethniques dans la partie Est de la RDC conduit à des pratiques de dissimulation et/ou de falsification des documents.

Par ailleurs, des agences humanitaires des Nations Unies comme l'OCHA publient des données statistiques sur les déplacés internes, une manière d'alerter la communauté internationale sur le drame humain qui se déroule dans les zones de conflit. Avant de clôturer ce point, il importe de dire quelques mots sur le sens des cadres théoriques qui se profilent et guideraient les études empiriques dans ce pays. A l'évidence, il n'en y a pas. Si ces cadres théoriques existent, il s'agit d'une reprise des cadres théoriques élaborés ailleurs, dont les chercheurs veulent tester la portée dans le

contexte de la RDC (Lutatula, 1995). Des efforts de théorisation se profilent dans des travaux de recherche universitaires (articles des revues scientifiques, thèses de doctorat, mémoires de diplômes d'études supérieures et ou approfondies et mémoires de licence). Les analyses présentées dans des journaux de la presse sont des relations empiriques sans portée théorique. C'est le manque de programme de recherche dans le domaine des migrations qui serait justiciable de cette carence des cadres théoriques.

Du déficit de recherche dans le domaine de migration

Même si la recherche dans le domaine de migrations est encore timide et n'a pas encore atteint le niveau de saturation à l'instar de certains pays comme le Mexique, la Chine ou les Etats-Unis, des initiatives de recherche sont en train de se faire au niveau académique. Quelles sont les questions de recherche qui nécessitent d'être soulevées ?

Pour peu que l'on a en vue la littérature passée en revue, il s'avère que la dynamique des migrations qui s'observe actuellement en RDC ne fait pas encore l'objet d'analyse. Ainsi, depuis la fin de la guerre en 2001, la RDC fait l'objet d'une forte attraction dans le contexte du boom dans le secteur minier. Des investisseurs d'origine Chinoise, Indienne, Coréenne, Pakistanaise deviennent de plus en plus visibles dans le pays. Dans la province du Katanga, plus ou moins 280 sociétés minières appartenant aux Chinois ont été créées peu après les élections organisées en 2006. Si les ressortissants Asiatiques font partie de la nouvelle vague d'immigrés, des immigrants d'autres nationalités se sont établis depuis longtemps. C'est le cas des Sénégalais, des Maliens ou des Nigériens. Les ressortissants de deux premiers pays sont en RDC depuis plusieurs générations. Les Nigériens sont visibles dans la capitale du pays et occupent des espaces qui deviennent le marqueur de leur monopole commercial dans certaines niches d'activités. A Lubumbashi, des Maliens et des Sénégalais, appelés communément des « Ouestaf » sont plus visibles encore parce qu'ils occupent des quartiers où ils s'adonnent à des activités qui les distinguent comme la bijouterie ou l'achat des matières précieuses. Ces questions ne sont pas visibles dans les champs discursifs portant des analyses sur les migrations en RDC.

Ensuite, un autre pan de la réalité migratoire concerne les migrations clandestines. Selon les médias et dès lors que l'on parle des migrants congolais vers l'étranger, le label de clandestin est collé. Si la clandestinité a une épaisseur

empirique évidente dans les migrations, elle n'a pas encore reçu l'attention dans les recherches académiques. La presse locale en parle certes, mais de manière systématique, cette question ne fait pas l'objet d'études fouillées. En troisième lieu, la féminisation de migrations à partir de la R.D.C. devient de plus en plus importante. Et pourtant, cette question est encore absente ou traitée marginalement. Le quatrième pan qui devrait mériter l'attention est relatif à des initiatives que prennent les enfants de la rue, dénommés « Shegue » dans le champ migratoire. A Kinshasa, les *Shegue* deviennent de plus en plus des acteurs en mouvement, traversant le fleuve Congo et envahissant le Congo Brazzaville et le Gabon. La débrouille dont ils vivent à Kinshasa, les Shegue veulent l'exporter ailleurs, sous d'autres cieux. Alors qu'auprès de leurs parents, ces enfants n'ont plus leur « chez soi », ils veulent envahir le monde. Ces questions n'émargent pas dans la littérature ventilée.

Le cinquième déficit peut être situé au niveau de débats méthodologiques en ce qui concerne les questions de migrations. Ces débats n'existent pas. Quelques tentatives de débats scientifiques entre chercheurs ont eu lieu ; mais elles se sont déroulées dans le cadre des sciences sociales en général. Et dans ce dédale, le professeur Lututala Mampasi a fait cas de l'expérience qu'il a vécue lorsqu'il menait des recherches parmi les migrants congolais vivant à Paris (Lutatula, 2006 : 117-124). Ces questions des méthodes de recherche dans les analyses sur les migrations en ce pays sont abordées et traitées de manière pragmatique, sans soulever des controverses comme c'est le cas dans d'autres pays. Ce déficit est instructif : il permet de prendre la mesure de la pauvreté et de la raréfaction de l'épaisseur des études consacrées à cette question.

Le sixième déficit concerne le manque des données statistiques sur les mouvements migratoires en RDC. Ici, il s'agit d'une défaillance des services publics auprès desquels il est attendu de trouver des archives sur ces questions. Ces archives n'existent pas. Ou encore si elles existent, elles sont d'un accès difficile pour le public. La modernisation des services de la Direction Générale des Migrations peut augurer de lendemains intéressants : la disposition des ordinateurs par les agents des migrations dans les aéroports peut faciliter la reconstitution des données dont on a besoin pour les recherches. Par ailleurs, l'OIM en RDC a lancé une campagne de couverture pour l'élaboration d'un profil migratoire du pays : ce document stratégique pourrait combler les lacunes que nous déplorons à cet égard.

Conclusion

Faut-il conclure ? Ou encore comment peut-on conclure une telle étude ? Tout en reconnaissant que l'on n'a pas relevé toute la complexité et la diversité des migrations dans ce pays, il importe de noter ce qui suit. D'abord, ce pays est fondé dans un contexte de l'immigration et a été un pays d'immigration sur le plan international tandis que sur le plan interne, les migrations des milieux traditionnels vers les centres urbains de création coloniale en ont constitué l'architecture du champ migratoire. L'accession du pays à l'indépendance dans le contexte de la violence tribale et de l'affrontement des intérêts des grandes puissances bouscule le paysage migratoire du pays : la chasse à l'homme blanc entraîne la migration de retour. Passant dans la zone rouge d'instabilité, la RDC repousse plus qu'elle n'attire alors qu'en ce qui concerne les migrations internes, celles-ci déroulent la diversification et les mouvements de retour des populations autochtones obligées de rentrer dans leur terroir.

Cette photographie de la RDC tant qu'elle est liée à la question des migrations est restée presque la même : ainsi ce pays devient un pays à la fois d'immigration et d'émigration. L'amplitude de telle ou telle face dépend de la conjoncture politique, elle-même justiciable de l'attraction sur le plan économique ou non. Après l'organisation des élections en 2006 si ce n'est bien avant cette date, cette marque binaire continue à caractériser le pays. Par ailleurs, l'étiquette de clandestinité se trouve de plus en plus collée aux migrations à partir de la RDC. Les routes migratoires se créent et se recréent au gré des ressources en imagination des réseaux et filières qui se spécialisent dans ce domaine.

Bibliographie

- Aldous, J., 1962, "Urbanization, the Extended Family, and Kinship Ties in West Africa", in *Social Forces*, vol. 41, n°1, pp.6-12
- Alexis, F.-M.G., 1896, *Soldats et missionnaires au Congo. De 1891-1894*, Bruxelles, Desclée de Brouwer & Cie.
- Ayoob, M., 1995, *The Third World Security Predicament*, London, Lynne Rienner Publishers.
- Anonyme (2007), « Bon voisinage, les congolais bienvenus au Burundi », in *Syfia Grands Lacs*, n°16, Kinshasa, Agence InterCongo media.
- Bakajika, B., 1997, *Epuration ethnique en Afrique. Les Kasaiens au Katanga (1961-1992)*, Paris, Editions L'Harmattan.
- Bagalwa, M. J., 2007, *Crise de l'Etat et migration. La diaspora Congolaise -Zairoise en Suisse. 1980-2005*, Genève, Institut Universitaire d'Etudes du Développement, thèse de doctorat, Janvier, 366 pages.
- Bazanguissa-Ganga, R., *Democratic Republic of Congo (Congo-DRC) and Republic of Congo (Congo). A Part of the Report on Informal Remittance Systems in Africa, Caribbean and Pacific (ACP) countries*, Oxford, Department of International Development, United Kingdom, 22 pages.
- Bigega, D. (2007), « A Goma, ouvriers Rwandais et Congolais travaillent Ensemble », in *Syfia Grands Lacs*, n° 22, Kinshasa, Agence InterCongo media..
- Bindungwa, M., 2008a, « L'opération Vanda na Mboka : causes de l'échec », *L'avenir*, n° 87, Kinshasa.
- Bindungwa, M., 2008b, « Le chemin tortueux de la réussite des Congolais en Europe », *L'avenir*, Kinshasa.
- Bouillon, A., 1997, « Les migrations africaines vers l'Afrique du Sud de l'apartheid à Mandela : la pompe aspirante toujours discriminatoire », in *Politique africaine*, pp. 56-62.
- Bustin, E., 1963, « The Congo », in Cartern G.M., *Five African States. Responses to Diversity*, Ithaca & New York, Cornell University Press, pp. 9-80.
- Bwatshia, K., 2007, *L'illusion tragique du pouvoir au Congo-Zaïre*, Paris,

- Editions L'Harmattan.
- Coquery-Vidrovitch, C., 1992, *Afrique noire. Permanences et ruptures*, Paris, Editions L'Harmattan.
- De Boeck, F. et al., 2005, *Kinshasa : récits de la ville invisible*, Bruxelles, Renaissance du Livre.
- Derriks, G., 1956, « Le personnel européen », in *Union Minière du Haut Katanga. Evolution des techniques et des activités sociales*, Bruxelles
- De Lichtervelde, L., 1932, *Leopold II*, Louvain, Rex.
- Denis, J., 1955, « Ngombe a Tumba : village Holo du Haut Kwango », in *Bulletin de la société belge d'études géographiques*, vol. XXIX, n° 1.
- Deward, G., 1960, *Histoire du Congo : évolution du pays et de ses habitants*, Liège, Edition Dessain.
- Diabonda, M., 1973, *Etude d'une zone de squatting. Cité de Kasungani à Lubumbashi*, mémoire de licence, Faculté des sciences, Département de sciences géographiques, Université nationale du Zaïre, Lubumbashi, 40 pages.
- Dibwe dia Mwembo, D. et al., *Les migrations à Lubumbashi*, rapport des recherches de l'Observatoire du changement urbain, Université de Lubumbashi.
- Dietschy, P., 2006, « Football Players' Migrations : A Political Stake », in *Historical Social Research*, vol. 31, n° 1, pp.31-41.
- Dioko, O.A., 1983, *L'exode rural et son incidence sur la situation du travailleur. Cas de Kinshasa*, Travail de fin de cycle de graduat, Institut supérieur d'études syndicales, Kinshasa ; 70 pages.
- Ekwa bis Isal, M., 2008, « La République Démocratique du Congo : de la 2^e à la 3^e République : continuités et rupture », in *Congo-Afrique*, n° 422, février, pp 134.
- Fidani, G.V., 1993, « Les Zaïrois à l'assaut de Johannesburg », in *Jeune Afrique*, Paris, n° 33, pp.52-54.
- Hanf, T., 2006, « Un pays destine au pillage? Essai de situer la crise congolaise », in Mabilia, M.-N. P. et al., *La République Démocratique du Congo : une démocratisation au bout du fusil*, Kinshasa, Publications de la Fondation Konrad Adenauer, pp. 9-29.
- Haas, H. (de), 2008, "North African Migration Systems: Evolution,

- Transformations, and Development Linkages”, in Castles, S. et Delgado, W.R. (editors), *Migration and Development: Perspectives from the South*, Geneva, IOM, pp. 143-174.
- Hochschild, A. (1998), *Les fantômes du Roi Léopold. Un holocauste oublié*, Paris : Belfond.
- Kankonde, M., 1993, « Kinshasa : problèmes de la gestion urbaine de l’infrastructure et de l’approvisionnement en nourriture », in Stren, R. et White, R.R., *Villes africaines en crise : gérer la croissance démographique au Sud du Sahara : Côte d’Ivoire-Kenya-Nigeria-Soudan-Sénégal-Tanzanie-Zaïre*, Paris, Editions L’Harmattan, pp. 159-186.
- Kazadi, K. D., « Congolese Immigrants in South Africa », in *Codesria Bulletin*, n°1 & 2, 1999, p. 14-22.
- Kodjo, E., 1985, *Et demain l’Afrique...*, Paris, Editions Stock.
- Laïdi, Z., 1997, « La mondialisation ou la radicalisation de l’incertitude », in *Etudes*, n° 3863, Mars.
- Lemal, F., 1954, « L’exode massif des hommes vers Leopoldville. Les Bakusu du territoire de Feshi », in *Zaïre*, n° 8.
- Loore, F., 2008, « les villes africaines sont des vastes laboratoires de la modernité », in *&Co*, n°4, Juin, pp.7-10.
- Lututala, M.B., 1995, « Les migrations africaines dans le contexte socio-économique actuel. –Une revue critique des modèles explicatifs », in Gérard, H. & Piché, V., *Sociologie des populations*, Montréal, PUM/AUPELF-UREF, pp.391-416.
- Lututala, M.B., 2005, « L’élargissement des espaces de vie des familles congolaises sur des migrants à Paris », in Vignikin, K. et Vimard, P., *Familles au Nord, Familles au Sud*, Bruxelles, Bruylant Academia, pp. 409-429.
- Lututala, M.B., 2006, « L’ubiquité résidentielle des migrants congolais. Une Enquête auprès des migrants à Paris », in *Civilisations*, vol. LIV, n° 1-2, pp.117-124.
- Lux, A., 1958, « Migrations, accroissement et urbanisation de la population congolaise de Luluabourg », in *Zaïre*, n° 12, vol. XII-7
- Marzorati, A., 1953, *Le problème du peuplement européen au Congo*, Bruxelles, Fondation Louis de Brouckere.

- Mayota, N. & Lufungula, L., 1990, « L'administration coloniale belge face à l'exode rural des Libinza vers les îles et les centres urbains du fleuve Zaïre », in *Annales Aequatoria*, n° 11, pp. 61-81.
- Musambachime, M.C., 1988, "Protest Migrations in Mweru-Luapula 1900-1940", in *African Studies*, vol. 47, n°1, pp.19-34.
- Mwela, M., 1987, « Rôle de l'immigration dans l'évolution d'une société : réflexion sur les problèmes sociaux inhérents au rapatriement des Baluba au Kasai », in *Zaïre-Afrique*, n°219, pp.103-117.
- Ndaywel, N., 1998, *Histoire générale du Congo. De l'héritage ancien à la République Démocratique*, Paris & Bruxelles, Editions De Boeck & Larcier, SA.
- Ngoie Tshibambe, G., 2005, *La République démocratique du Congo dans les relations interafricaines ? La trajectoire d'une impossible quête de puissance*, Lubumbashi, Editions de Laboratoire des sciences sociales appliquées.
- Ngoie Tshibambe, G., 2007a, *Beyond remittances : Diaspora's Congolese and the Post-Conflict (Re-)building of the D.R.C*, Communication à la reunion des experts sur les migrations vues du Sud, Nijmegen, Netherlands, Radbout University, 24 pages.
- Ngoie Tshibambe, G., 2007b, *Les femmes en mouvement: morphologie d'une catégorie émergente dans la mobilité africaine. Cas de la République démocratique du Congo*, Communication à L'atelier sur les migrations africaines: comprendre les dynamiques des migrations sur le continent, International Migration Institute et Centre for Migration Studies, Accra, 24 pages.
- Ngoie Tshibambe, G., 2008a, *Devenir caméléon... les jeunes congolais et les réseaux des migrations clandestines vers l'Europe*, Colloque international organisé sur le thème : Migration internationale clandestine en provenance d'Afrique vers l'Europe et développement durable, Cermid, Casablanca, 24 pages..
- Ngoie Tshibambe, G., 2008b, *Destination, réseaux et itinéraires de la migration clandestine en Afrique centrale*, Communication au Symposium régional: « Migrations clandestines et développement en Afrique centrale », Hôtel du Boulevard -Brazzaville, REMIDAC.

- Ngoie, T et Omeje, K. 2008, “ Rentier Politics and Low Intensity Conflicts in the DRC: the Case of Kasai and Katanga Provinces”, in Omeje, K., (ed.), *Extractive Economies and Conflicts in the Global South*, Aldershot, Ashgate, pp. 135-148.
- Ngub’Usim Mpey-Nka, R., « Salaire et emplois en R.D. Congo. A propos des assises du Conseil National du Travail (Kinshasa, 25 mars – 5 avril 2008) », in *Congo-Afrique*, n° 425, Mai 2008, p. 341-353.
- Nimbitso, J. 1986, *Les émigrés Barundi au Congo Belge (1925-1957). Les centres de Kamituga, Kalima et Kipushi*, mémoire de licence en Histoire, Faculté des Lettres et Sciences humaines, Département d’Histoire, Université de Burundi, Septembre (sous la direction de Gaetan Feltz).
- NiZA, *L’Etat contre le peuple. La gouvernance, l’exploitation minière et le régime transitoire en République Démocratique du Congo*, Amsterdam, NiZA, Fatal Transactions & IPIS, 2006.
- Nzaboninana, J., 2006, « De la modernité coloniale. Etude des cas : plantations européennes, parc national et mouvements des populations dans le territoire de Rutshuru au Nord-Kivu 1920-1956, in *Regards croisés*, n°16
- Obotela, R.N., 2002, *République Démocratique du Congo. Un Etat sans papiers dans le village planétaire*, Kinshasa, Editions du Centre d’Etudes Politiques.
- OCHA/RDC, 2007, *Mouvements de population à l’Est de la République Démocratique du Congo. Tendances Avril-Juillet 2007*, n ° 2, Kinshasa, Office for the coordination of humanitarian Affairs/United Nations, 14p.
- OCHA/RDC (2008). Centre de nouvelles ONU.
- Omeje, K., 2008, ‘Extractive Economics and Conflicts in the Global South: Re-Engaging Rentier Theory and Politics’, in Omeje, K., (ed.), *Extractive Economies and Conflicts in the Global South*, Aldershot, Ashgate, pp.1-25
- Organisation des Nations Unies, 2002, *Rapport final du groupe d’Experts sur l’exploitation illégale des ressources naturelles et autres formes de richesses de la République Démocratique du Congo*, New York, Conseil de sécurité des Nations unies, S/2002/1146 du 16 octobre 2002.
- Oucho, J.O. et Gould, W.T.S., 1996, « Migration interne, urbanisation et répartition de la population », in Foote, K.A. et al., *Changements démographiques en Afrique subsaharienne*, Paris, P.U.F. –Editions de

- l'Institut National d'études démographiques, pp.254-296.
- Perier, G.D., 1952, *Le Congo des Belges*, Bruxelles, Fonds colonial de propagande économique et sociale.
- Rea, A. & Tripier, M., 2003, *Sociologie de l'immigration*, Paris, Editions La Découverte.
- De Saint Moulin, L., 1987, « La répartition par région du produit intérieur brut du Zaïre de 1957 à 1984 », in *Zaïre-Afrique*, n°218, pp.3-31.
- Saint Moulin, L.(de), 1988, « Histoire de l'organisation administrative du Zaïre », in *Zaïre-Afrique*, n° 224, Avril, pp. 197-222.
- Sklar, R.L., 1967, "Political Science and the Integration. –A Radical Approach" in *The Journal of Modern African Studies*, vol. 5, n°1, May.
- Sumata, C. et al., 2004, « Images et usages de l'argent de la diaspora congolaise : les transferts comme vecteur d'entretien du quotidien à Kinshasa », in Trefon, T. (sous la direction de), *Ordre et désordre à Kinshasa ? Réponses populaires à la faillite de l'Etat*, Paris, Editions L'Harmattan, pp. 135-154.
- Toussaint, E., 1956, "Le personnel congolais", in *Union Minière du Haut Katanga. Evolution des techniques et des activités sociales*, Bruxelles, Editions L. Cuypers.
- Trefon, T. and al., 2002, "State Failure in the Congo : Perceptions & Realities", *Review of African Political Economy*, n°93/94, pp. 379-388.
- United Nations Department of Economics and Social Affairs/Population Division, 2006, *World Population Policies 2005*, New York, United Nations.
- Université Libre de Bruxelles, 1952, *Evolution politique du Congo Belge : compte rendu des journées interuniversitaires d'études coloniales*, Bruxelles, Editions des Etudes coloniales.
- Vangroenweghe, D. 1986, *Du sang sur les lianes. Léopold II et son Congo*, Bruxelles, Editions Didier Hatier.
- Young, C. et Turner, T., 1985, *The Rise and Decline of the Zairian State*, Madison, The University of Wisconsin Press.
- www.statistiques-mondiales.com/congo-Kinshasa.html
- [-www.mdsiste.com/modules/news/article.php?storyid=200](http://www.mdsiste.com/modules/news/article.php?storyid=200)
- [-www.voxdei.org](http://www.voxdei.org)